

Bilan d'activité

Saison 2023-2024

Le Plongeoir

Pôle National Cirque Le Mans Sarthe Pays de la Loire



SOMMAIRE	
INTRODUCTION	5
1. RENCONTRER : La production et la diffusion d'œuvres de cirque	7
1.1 La saison	8
1.2 Le festival	11
1.3 Les rendez-vous	14
1.4 La synthèse de la diffusion	15
2. FABRIQUER : L'aide à la création	19
2.1 Les accueils en résidence	20
2.2 La production déléguée	22
2.3 Le soutien à la filière cirque	23
3. PRATIQUER : Les enseignements et les pratiques du cirque	27
3.1 Les enseignements du cirque	28
3.1.1 Le cirque en amateur	28
3.1.2 Les parcours d'enseignement sur temps scolaire	31
3.2 Les pratiques du cirque	32
3.2.1 Le cirque à l'école	32
3.2.2 Le cirque adapté	33
4. PARTICIPER : L'action artistique et culturelle	35
4.1 L'éducation artistique et culturelle	36
4.1.1 Les parcours EAC	37
4.1.2 Les projets cirque du CLEAC	38
4.2 La médiation culturelle au quotidien	40
4.2.1 Le Chapiteau, lieu de vie	41
4.2.2 Les correspondances	42
4.2.3 Les chantiers premières heures travaillées	43
5. LE FONCTIONNEMENT ET LA STRUCTURATION	45
5.1 Une équipe au service du projet	46
5.2 La gouvernance	48
5.3 Les équipements et les investissements	48
5.4 Les engagements éco-responsables	50
6. LA COMMUNICATION ET LE RAYONNEMENT DU PROJET	53
6.1 L'écosystème digital	54
6.2 La création de contenus	55
6.3 La signalétique des lieux	56
6.4 La visibilité médiatique	56



Introduction

Parmi les quatorze Pôles Nationaux que compte le territoire national, Le Plongeur propose un projet atypique : **le cirque au quotidien**. La transmission y côtoie le soutien à la création, la production et la diffusion d'œuvres de cirque, ainsi qu'un ensemble de rencontres via l'éducation artistique et culturelle, et la médiation avec les œuvres et les artistes.

Ce projet prend racine au cœur du quartier des Sablons - Bords de l'Huisne, au Chapiteau et à La Cité du Cirque, et rayonne du proche voisinage au territoire national à travers diverses implantations territoriales.

Après la réception du Chapiteau, lieu de diffusion unique en France, en novembre 2022, et la labellisation Pôle National Cirque en juin 2023, la saison 2023-2024 a permis de renouveler les formats de rencontres avec l'œuvre, en adéquation avec l'offre territoriale, les nouveaux comportements des publics et compte tenu de l'expertise développée par les équipes du Plongeur.

Le projet s'est redéployé de manière cohérente en **une saison construite en sept actes**, comme autant de festivals pour rythmer l'année. **Trois fils rouges et des rendez-vous avec la création** ont fait le lien entre les actes, invitant à rencontrer autrement la création et les artistes.

Dans une dynamique de contribution à la vitalité des territoires et au croisement des publics, Le Plongeur a travaillé **les temporalités hors période scolaire**, notamment les vacances, en développant des activités circassiennes et connexes.

Le Plongeur a également posé **les bases d'un nouveau projet pédagogique**, en structurant des parcours d'enseignement avec les collèges et les lycées tout en continuant à s'adresser à un large panel de publics allant de la petite enfance à la vieillesse. Les enseignements de spécialité se sont enrichis sur le plan artistique par des projets de création et la rencontre avec les œuvres.

Enfin, Le Plongeur a poursuivi **le développement de son projet sociétal** en s'investissant davantage auprès de publics ciblés (scolaires, handicap, insertion...), en se positionnant aux côtés des acteurs socioculturels, éducatifs et de l'enseignement supérieur, au quotidien ou lors d'événements majeurs : de la collecte de sang au soutien scolaire en passant par l'accueil d'un job dating ou encore d'une finale départementale d'un challenge de lecture. La saison 2023-2024 a affirmé un projet artistique exigeant en prise avec la société sans pour autant se priver des nécessaires adaptations incontournables à la vitalité de ce dernier.

→ **68 660** C'est le nombre de personnes (hors professionnels) qui ont fréquenté au moins une activité du Plongeur en 2023-2024, faisant du cirque au quotidien une ambition très largement partagée.



1. RENCONTRER

La production et la diffusion d'œuvres de cirque

Sept actes, trois fils rouges et 29 rendez-vous artistiques ont composé la rencontre des œuvres de cirque, en création ou en diffusion, avec les spectateurs et les spectatrices. L'ensemble de ces actions permet d'appréhender l'entièreté du prisme de la création contemporaine : de l'étape de travail à la diffusion du spectacle, c'est le récit de vie d'un spectacle qui est donné à voir.

Le Plongeur s'évertue ainsi à composer et à raconter des histoires dans lesquelles le public a la possibilité d'évoluer d'une posture de consommation de spectacle à celle d'observation attentive d'un processus de création. Dans cet objectif, Le Plongeur réunit les conditions nécessaires à la rencontre de l'œuvre, de l'artiste et de son interaction avec les territoires et ses habitants. Les implantations longues, les séries et l'inscription dans le cadre de tournées concertées avec des partenaires culturels sont également favorisées dans une démarche de développement durable, offrant ainsi un univers vertueux au projet.

Aux côtés des artistes de cirque, Le Plongeur explore un large panorama des écritures et de la création contemporaines sous le signe du cercle, de la rencontre, de l'inattendu, de l'innovation en chapiteau, ou dans les lieux non dédiés à la confluence des esthétiques.

C'est une économie de filière au bénéfice des territoires qui se met en place sans pour autant renier les exigences de l'accompagnement artistique, du renouvellement des écritures et de la rencontre avec les publics.

→ 32 721

C'est le nombre de spectateurs et spectatrices qui ont rencontré une œuvre de cirque en diffusion ou en création au cours de la saison 2023-2024.

1.1 La saison cirque

Une saison en sept actes...

Cette saison 2023-2024 s'est construite autour d'**une nouvelle écriture en sept actes de programmation** artistique, répartis en deux semestres de septembre à juillet.

Si l'acte 1 « **ET HOP ! C'est la rentrée** » en septembre 2023 a permis de lancer la saison sur le modèle de l'événement d'ouverture du Chapiteau en novembre 2022, la *Pyjama Party* pour l'acte 2 de **la Nuit du Cirque** a confirmé l'excellence des équipes du Plongeoir à imaginer des événements atypiques. L'acte 3 « **Cheval !** » a proposé un nouveau focus sur une esthétique de cirque classique, le cirque équestre¹.

L'acte 4 « **En février fais ce qu'il te plaît** » s'est redéployé autour d'une question de société prégnante (le genre). L'acte 5 « **Hors d'âge** » a inauguré un nouveau format de rencontres intergénérationnelles entre tout-petits et tout-vieux, en associant Le Plongeoir au festival Au Pays du Même dans une dynamique de co-construction territoriale à l'échelle du Pays du Mans. **Le festival Le Mans fait son Cirque**, avec ses préludes en région et dans le département, a constitué l'acte 6 de la saison, un acte qui représente à lui seul la moitié de la diffusion artistique annuelle. Enfin l'acte 7 « **Un été avec Le Plongeoir** » lancé par le bal de l'été est parti en itinérance avec la Caravane du Plongeoir clôturant ainsi une saison 2023-2024 très dense.

... reliés tout au long de l'année par trois fils rouges

- Un fil rouge sous le signe de la performance poétique avec le projet « **En finir** » de Johan Swartvagher qui a fait le récit de la préparation d'un marathon jonglé. À travers les entraînements participatifs dans différents quartiers du Mans, la création d'un podcast en dix épisodes (voir 6.2 La création de contenu) et bien entendu la participation réussie au Cross Ouest-France et au Marathon de Saumur, Le Plongeoir a allié avec ce projet pratique sportive et création circassienne.
- Un fil rouge sous le signe de l'exploration et de l'aventure artistique avec le spectacle **Croûte** joué une fois par mois dans dix lieux différents au cours de l'année². L'exploration de la ville du Mans, la récréation in situ à dix reprises du spectacle, enrichi par un casse-croûte, le Pass Croûte (dispositif de fidélisation) et bientôt le grand livre des *Croûtes* ont créé une expérience globale inédite. La conduite d'un tel projet témoigne de la grande complicité et de la confiance mutuelle entre la compagnie Defracto et Le Plongeoir.
- Un fil rouge sous le signe de la rencontre avec la compagnie Basinga et **la correspondance** entre les habitantes et habitants du quartier des Sablons au Mans et celles et ceux du Sillon à Saint-Herblain (44). Au fil des spectacles, des ateliers, des visites et des échanges, une communauté artistique s'est créée et s'est conclue de la plus belle des manières en ouverture du festival Le Mans fait son Cirque associée à la fête du quartier Sablons - Bords de l'Huisne. L'aventure a été retracée dans un podcast en cinq épisodes (voir 4.2.2 Les correspondances).



La compagnie Defracto a investi le centre aquatique des Atlantides avec le spectacle *Croûte*.

¹ Après « Clown ! » au cours de la saison 2022-2023.

² 10 lieux pour 10 *Croûtes* : le bassin extérieur de l'ancienne piscine des Sablons, l'usine des eaux, Le Chapiteau, la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, les serres de Véron Fleurs, l'EHPAD La Reposance, le salon de thé Canopée, le jardin des Plantes, le centre aquatique des Atlantides, la promenade Newton, et le sous-sol de la Cité du Cirque en bonus.

Chiffres clés de la saison

→ Spectacles de la saison

27

spectacles
en saison

(25 en 2022-2023)



11 %

des spectacles diffusés en
saison ont été coproduits
et accueillis en résidence

(21 % en 2022-2023)



15 %

des spectacles diffusés
en saison ont été
accueillis en résidence

(25 % en 2022-2023)

26 % des spectacles diffusés en saison ont bénéficié d'une aide à la création.

→ Représentations

70

représentations
au total

> DONT



7

représentations
sur temps scolaire



4

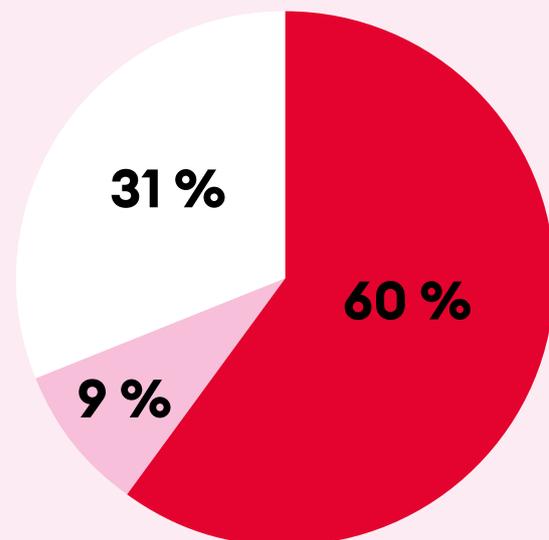
représentations
en coréalisation



11

spectacles ont bénéficié
d'une série d'au moins
3 représentations

Répartition des représentations par lieu de diffusion



Le Chapiteau

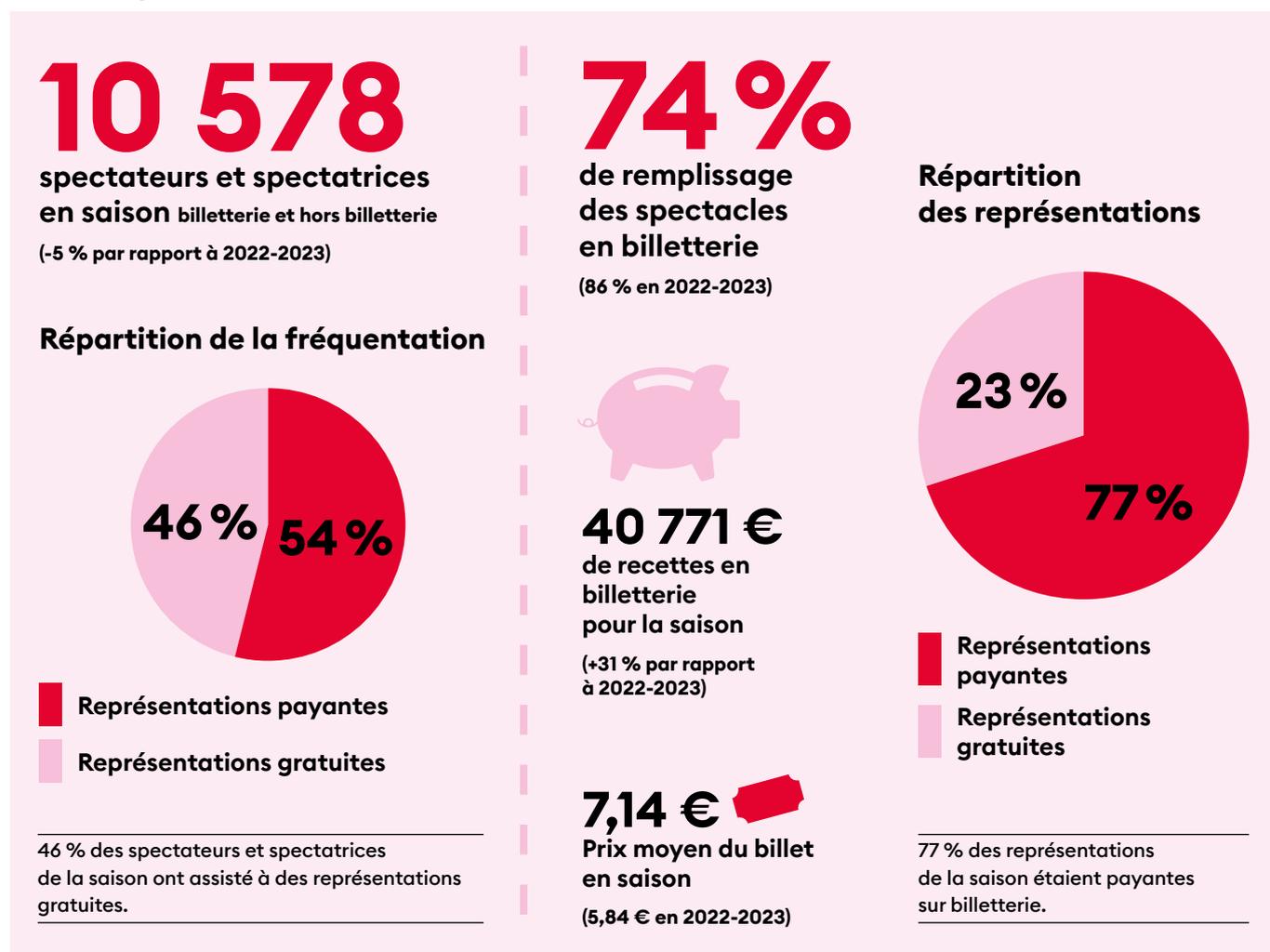


Salle



Espace public et lieux non dédiés

→ Fréquentation et billetterie



La baisse de la part de spectacles programmés en saison (hors festival) ayant bénéficié d'un accompagnement en coproduction ou en résidence est contrebalancée par la hausse de cette typologie de spectacles au festival (voir 1.2 Le festival Le Mans fait son Cirque, 23^e édition).

Malgré une offre plus importante de spectacles, la fréquentation et le taux de remplissage sur la saison 2023-2024 sont en légère baisse. Néanmoins cette donnée est à relativiser au regard de la mise en place régulière de billetterie sur des spectacles gratuits en 2023-2024 alors que ce n'était pas le cas sur la saison 2022-2023.

Par ailleurs, après une saison 2022-2023 attractive, portée par l'ouverture du Chapiteau et l'effet labellisation, la saison 2023-2024 résiste bien en termes de fréquentation et confirme le succès de l'offre de spectacles en saison au Plongoir.

Ce succès se confirme également en billetterie où **la nouvelle politique tarifaire** mise en place à la rentrée 2023 (hausse de la gamme tarifaire de 4 €/8 € vers une gamme 5 €/12 €) a permis de redresser le billet moyen et de faire bondir les recettes de 31 % sans pour autant impacter l'accessibilité (tarif réduit à 5 €, dispositif d'accès au spectacle à partir de 2 €).

À projet unique, saison unique ! La saison 2023-2024 confirme le choix des actes et l'émancipation du schéma classique de diffusion. La programmation hors spectacles a rythmé la saison en clarifiant le projet et l'offre artistique incarnés par les actes et les fils rouges.

1.2 Le festival Le Mans fait son Cirque, 23^e édition

Acte 6 de la saison, le festival Le Mans fait son Cirque constitue toujours **le moteur de la diffusion artistique** du Plongeoir en représentant à lui seul plus de la moitié des représentations de la saison 2023-2024.

À l'inverse du reste de la saison, la part de spectacles programmés accueillis en résidences et ayant bénéficié de soutiens à la création ou de coproduction a bondi permettant de rééquilibrer le reste de la saison.

Le nombre de représentations programmées au festival a considérablement augmenté en 2024 compte tenu de la typologie de certains spectacles (petites formes, lieux non dédiés) et de l'augmentation de l'offre gratuite.

La fréquentation est en augmentation pour retrouver des chiffres d'avant la crise sanitaire. Les fréquentations à grandes jauges des spectacles gratuits en extérieur expliquent en partie cette progression. À l'inverse, le taux de remplissage des représentations payantes est en légère baisse (malgré une hausse des recettes en billetterie, favorisée par la nouvelle politique tarifaire). Au festival, si l'offre de spectacles payants semble donc avoir atteint un palier, l'offre de spectacles en gratuité ne cesse de rencontrer un succès de fréquentation.



Plus de 3 000 personnes ont assisté à la traversée funambule de la compagnie Basinga en ouverture du festival le 22 juin 2024.

Chiffres clés du festival

→ Spectacles

33

spectacles programmés au festival

(25 spectacles en 2023)



21%

des spectacles du festival ont été coproduits et accueillis en résidence par Le Plongeur

(24 % en 2023)



33%

des spectacles du festival ont été accueillis en résidence

(24 % en 2023)



54%

des spectacles du festival ont bénéficié d'une aide à la création du Plongeur

→ Représentations

99

représentations au total

> DONT



14

représentations scolaires
(7 en 2023)



2

représentations en coréalisation



38

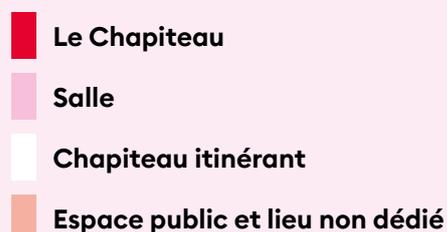
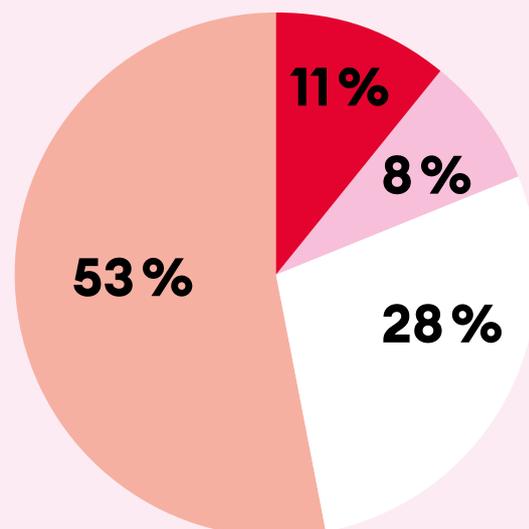
représentations hors billetterie
(27 en 2023)



14

spectacles ont bénéficié d'une série d'au moins 3 représentations

Répartition par lieu de diffusion



→ Fréquentation et billetterie

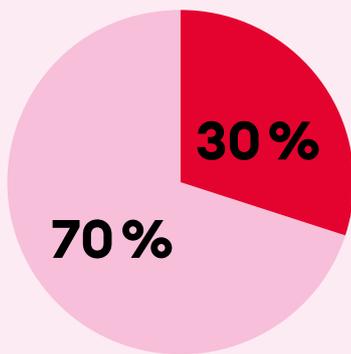


19 891

spectateurs et spectatrices
au festival

(+13 % par rapport à 2023)

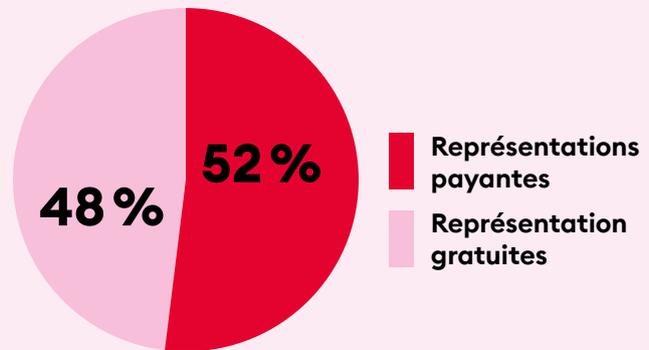
Répartition de la fréquentation



Représentations payantes
Représentations gratuites

70 % des spectateurs et spectatrices du festival ont assisté à des représentations gratuites.

Répartition des représentations



48 % des représentations du festival étaient gratuites (avec ou sans billetterie).

89 %

de remplissage
des spectacles
en billetterie

(95 % en 2023)



7,23 €

prix moyen du billet
au festival

(6,52 € en 2023)



43 802 €

de recettes en billetterie
au festival

(+40 % par rapport à 2023)

1.3 Les rendez-vous

De septembre 2023 à juillet 2024, 27 rendez-vous artistiques ont émaillé la saison, soit **une rencontre avec la création proposée en moyenne tous les 12 jours** ! Deux rendez-vous avec les élèves de la pratique amateur³ ont complété cette offre soutenue et ont permis aux élèves de dévoiler leur processus de création en dehors des spectacles de fin d'année.

Avec une moyenne de **78 spectateurs et spectatrices par rendez-vous**, la fréquentation de cette fabrique du spectacle est stable et attire deux typologies de public : l'un spécialiste et l'autre amateur de découvertes et de rencontres.

Chiffres clés des rendez-vous



³ Cirque Symphonique en avril 2024 (avec 30 élèves des cours hebdomadaires et 50 musiciens de l'orchestre universitaire Sympho'Campus) et Éclats de Cirque en juin 2024 (avec les élèves des parcours d'enseignement cirque au collège et de l'enseignement de spécialité cirque au lycée).

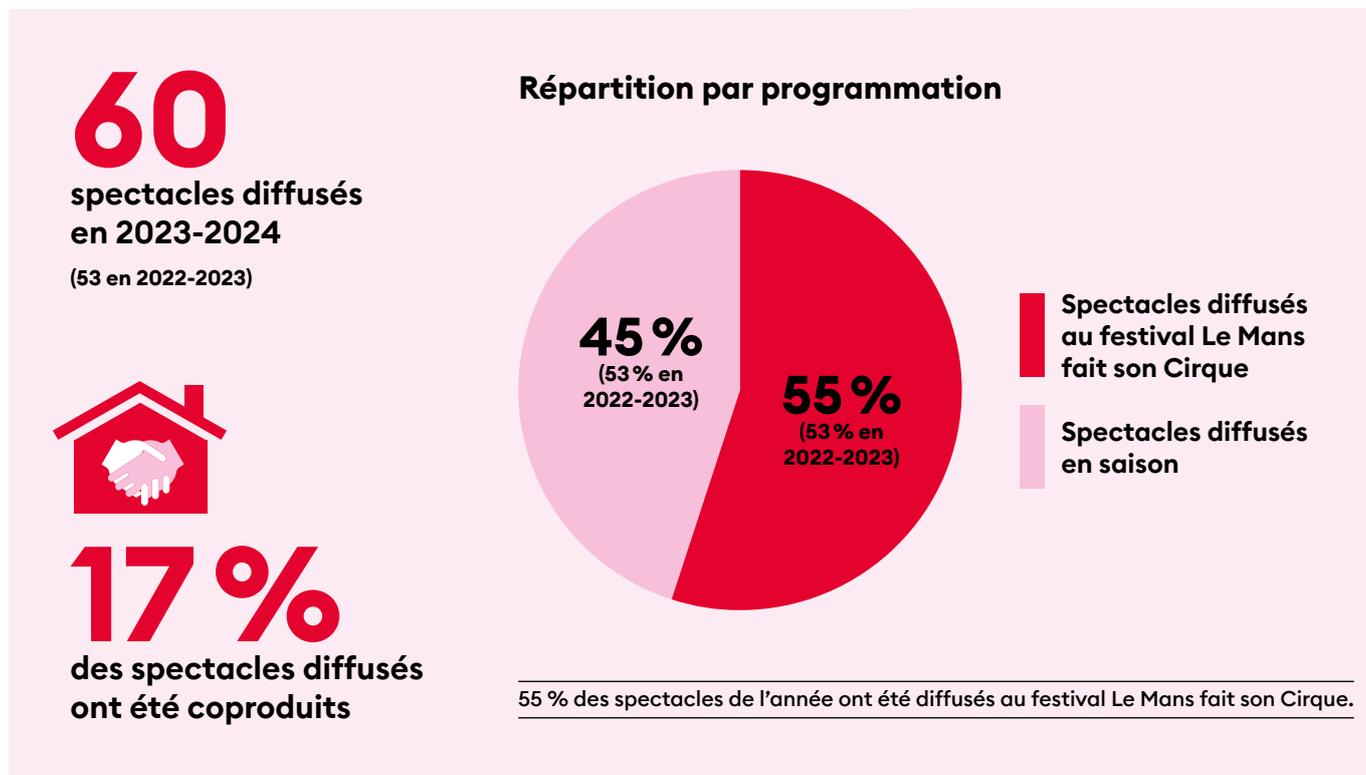
1.4 La synthèse de la diffusion sur l'année

L'ensemble de la saison (festival Le Mans fait son Cirque compris) confirme **la vitalité de la fréquentation** de tous les rendez-vous artistiques au Plongeoir et **les choix d'écriture pour la saison 2023-2024**. Si la fréquentation et les recettes de billetterie sont en hausse, le taux de remplissage des spectacles sur billetterie connaît une légère baisse. Cette donnée s'explique en partie par la hausse de l'offre qui n'a pas été proportionnelle à la hausse de billets vendus. Cette saison a permis au Plongeoir de développer ses recettes propres avec une hausse des tarifs tout en préservant l'accessibilité du projet (offre gratuite, dispositif 2 € pour une place de spectacle...), son ancrage dans le quartier des Sablons - Bords de l'Huisne et la dimension sociétale du projet.

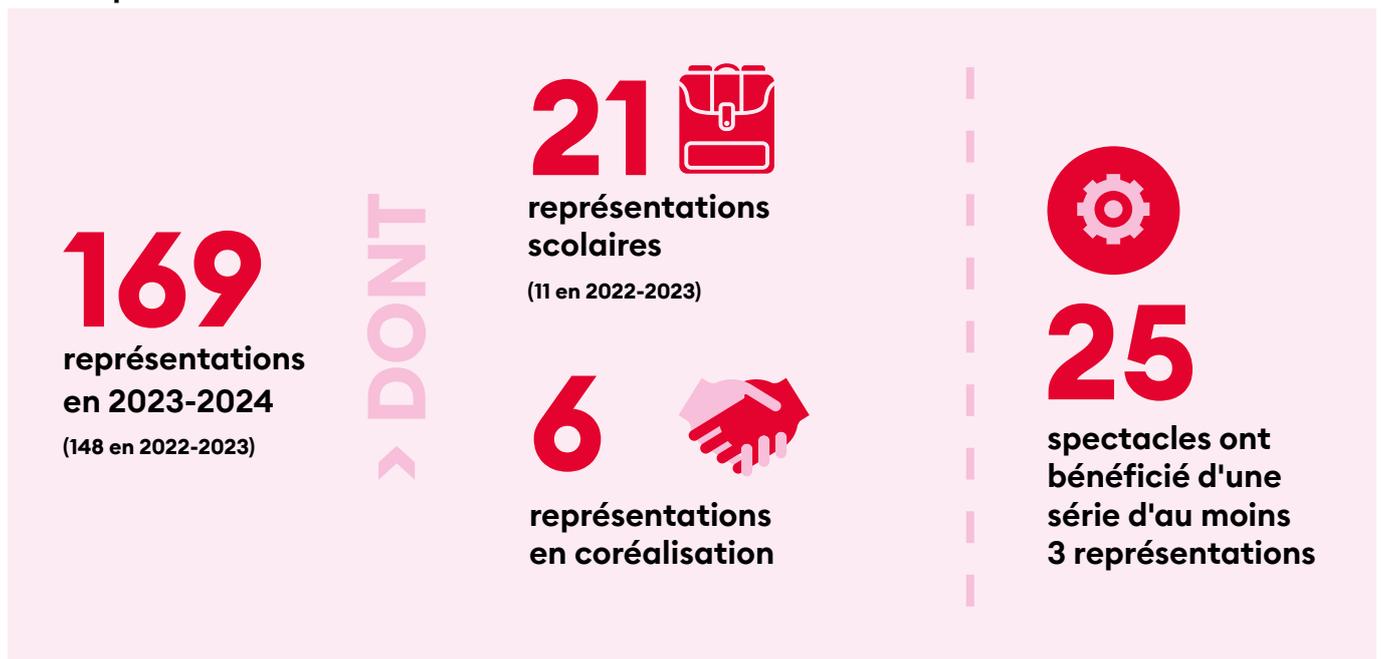
Le Plongeoir a ainsi mené une politique de **développement des publics par l'offre** sur la saison 2023-2024 qui devra se confirmer en 2024-2025 avec la poursuite d'une écriture de saison atypique et le développement d'un travail de relations publiques en complément du travail de médiation.

Chiffres clés de la diffusion

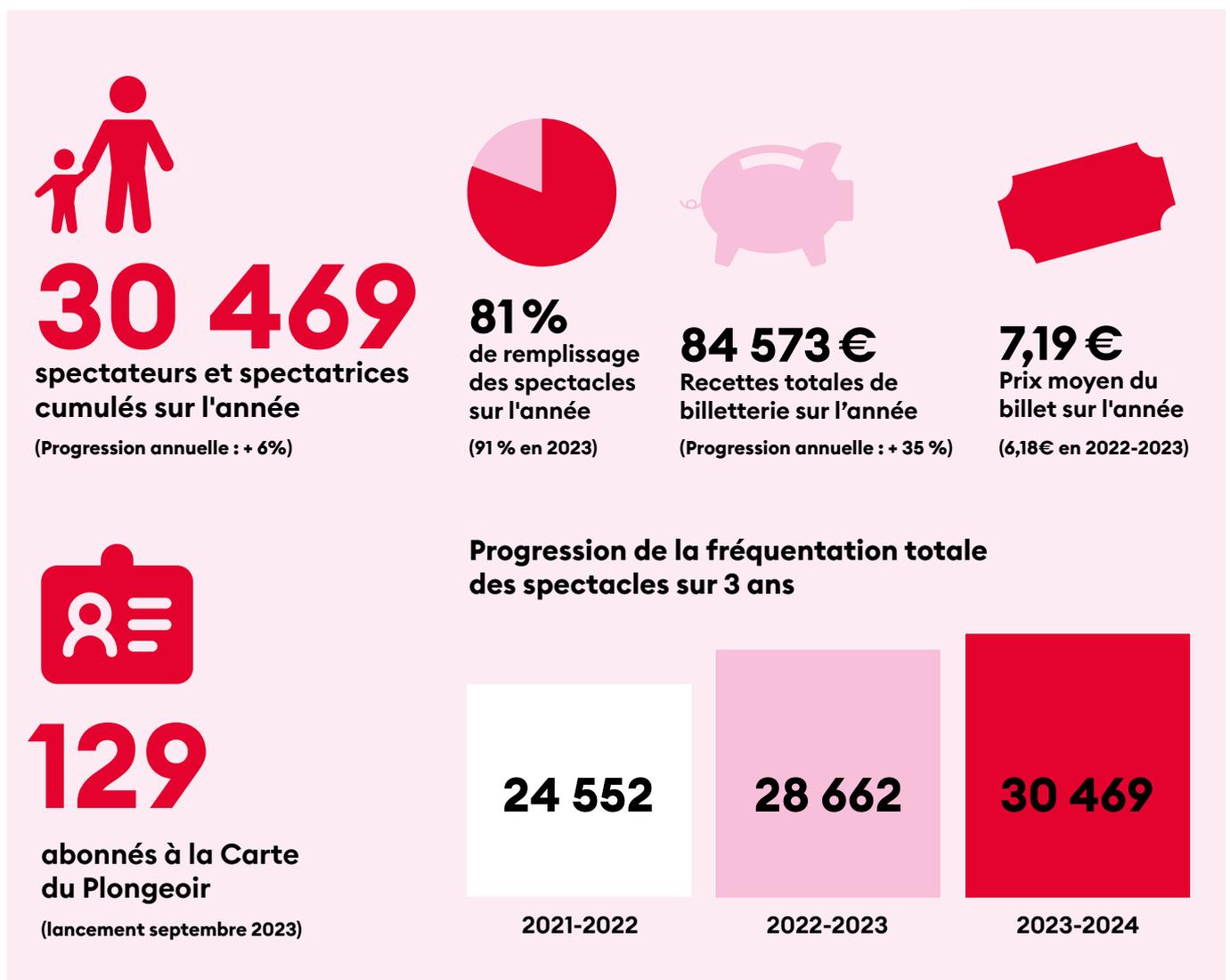
→ Spectacles sur l'année (saison + festival)



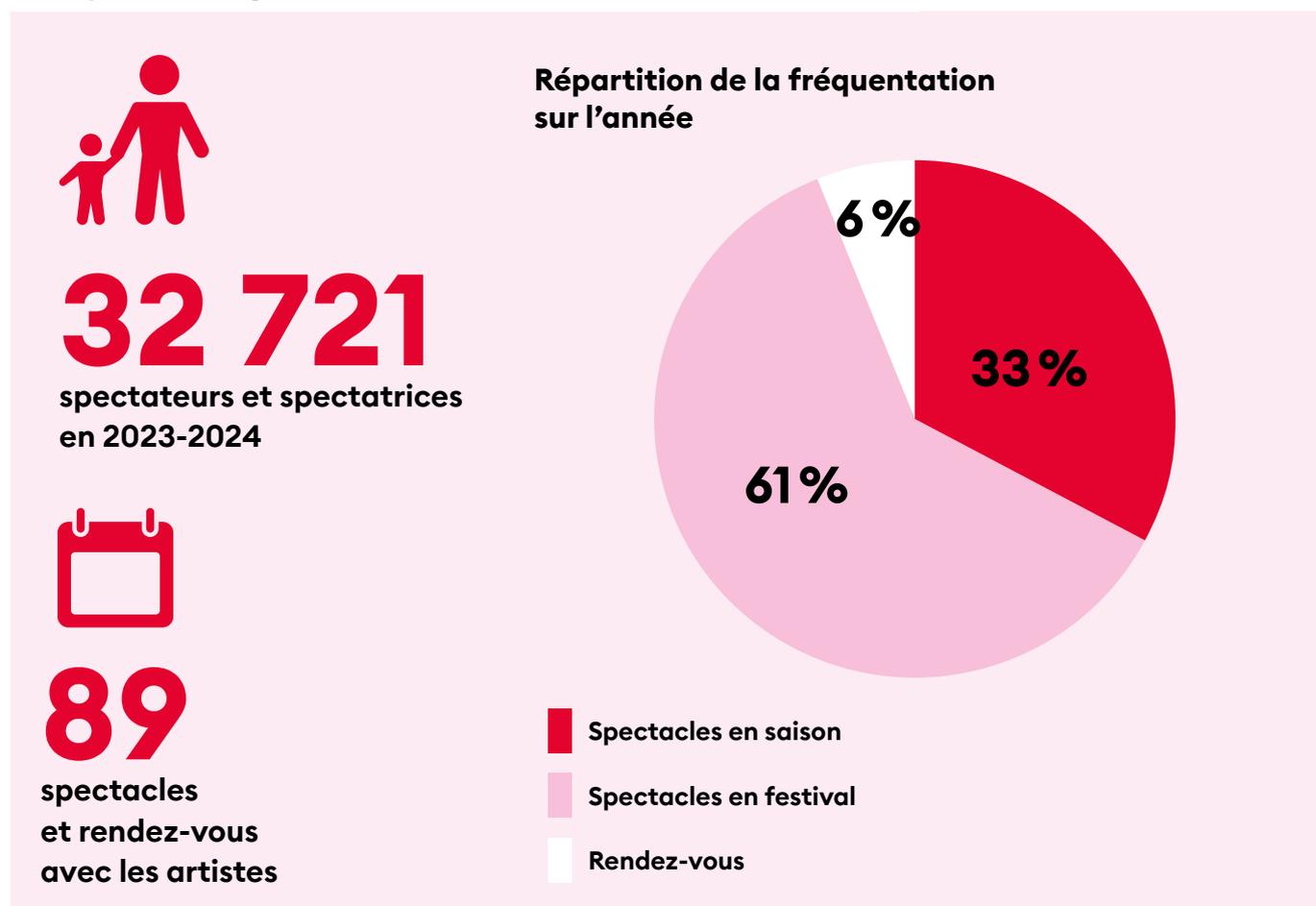
→ Représentations (saison + festival)



→ Public et billetterie sur l'année (saison + festival)



→ Synthèse globale de la diffusion 2023-2024





2. FABRIQUER :

L'aide à la création

L'augmentation du nombre de réponses reçues en janvier 2024 pour l'appel à projet 2024-2025 (+ 42 % par rapport à l'appel 2023-2024) fait du Plongeoir un lieu de soutien à la création clairement identifié par les artistes de cirque. Ce constat se concrétise sur le plan financier avec une évolution à la hausse du montant des accompagnements par équipe ainsi que du nombre d'artistes et de projets accueillis au Plongeoir.

La production et la diffusion déléguée d'*Axis Mundi*, lauréat du dispositif Cirque en Musée qui a fait ses premières en juin 2024, et la création de cartes blanches constituent un second volet du soutien à la création. Tout en contribuant au renouvellement des écritures contemporaines, Le Plongeoir permet à de jeunes artistes de s'insérer dans le milieu professionnel avec des premières créations collectives.

L'organisation de temps d'échanges sectoriels et la représentation du Plongeoir dans les réseaux professionnels contribuent également au soutien à la création. Si l'accueil en résidence, la coproduction et le préachat de spectacles sont les aspects les plus visibles du soutien à la création, l'accompagnement de l'artiste en amont et en aval des créations⁴ est primordial au Plongeoir. En 2023-2024, Le Plongeoir a soutenu, dans une dynamique vertueuse, l'ensemble de la filière cirque au service des œuvres et des artistes.

→ + 34 % C'est la progression du montant de l'aide à la création octroyée par Le Plongeoir en 2023-2024 par rapport à la saison passée.

⁴ Par exemple, Le Plongeoir ouvre des créneaux d'entraînement libre et organise des permanences d'ostéopathie à destination des artistes professionnels.

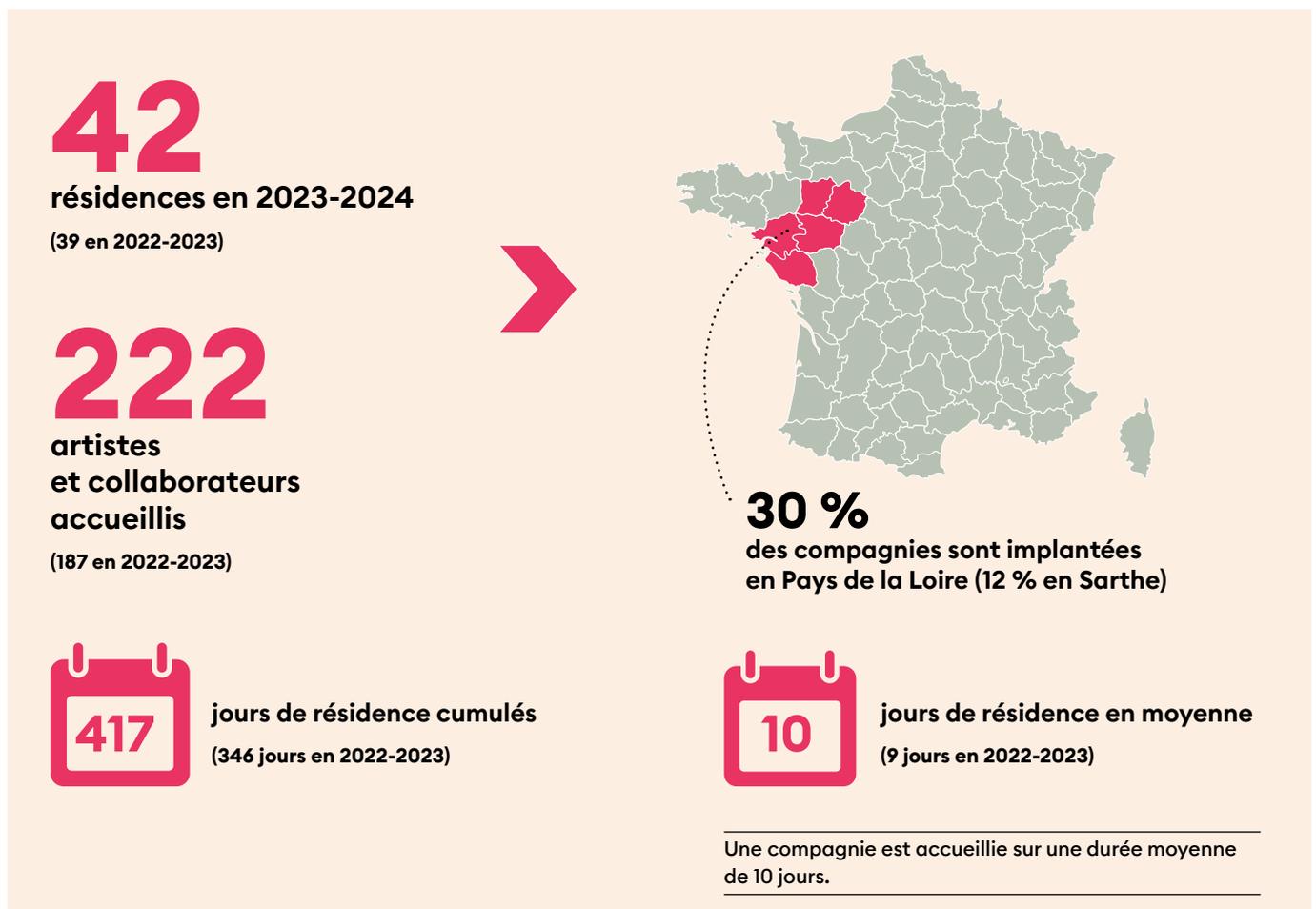
2.1 Les accueils en résidence

La saison 2023-2024 témoigne d'une **augmentation de l'ensemble des indicateurs de l'aide à la création** au Plongeoir. Le nombre de résidences et de membres d'équipes artistiques accueillis est à la hausse, tout comme le nombre de jours de résidence cumulés et la durée moyenne d'une résidence au Plongeoir, qui se place dans la préoccupation d'un **mieux produire, mieux diffuser**.

Si 67 % des projets accueillis s'articulent autour des six axes principaux du projet artistique⁵ (particulièrement les adaptations circulaires-frontales et les écritures pour les lieux non dédiés), **les aides à la reprise et les écritures de cirque** se distinguent dans cette saison.

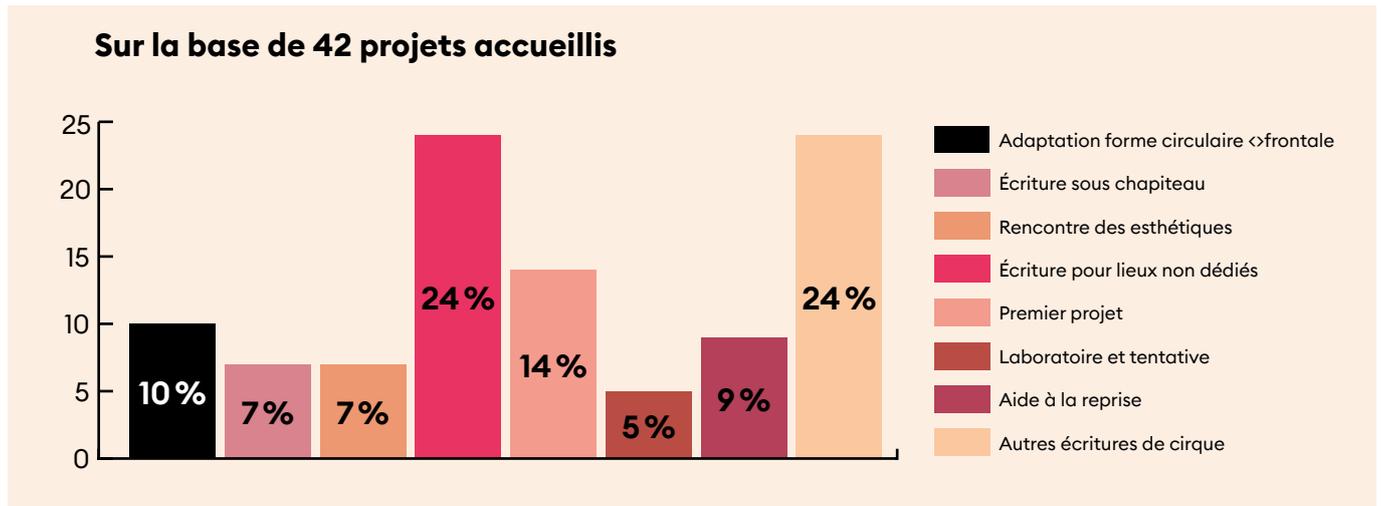
Par ailleurs, si plus de deux tiers des résidences sont accueillies dans les lieux du Plongeoir (La Cité du Cirque et Le Chapiteau), les artistes investissent également le territoire avec des résidences en lieux non dédiés (musée, EHPAD...) ou en structures itinérantes (chapiteaux notamment) au plus près des habitantes et des habitants.

Chiffres clés des résidences

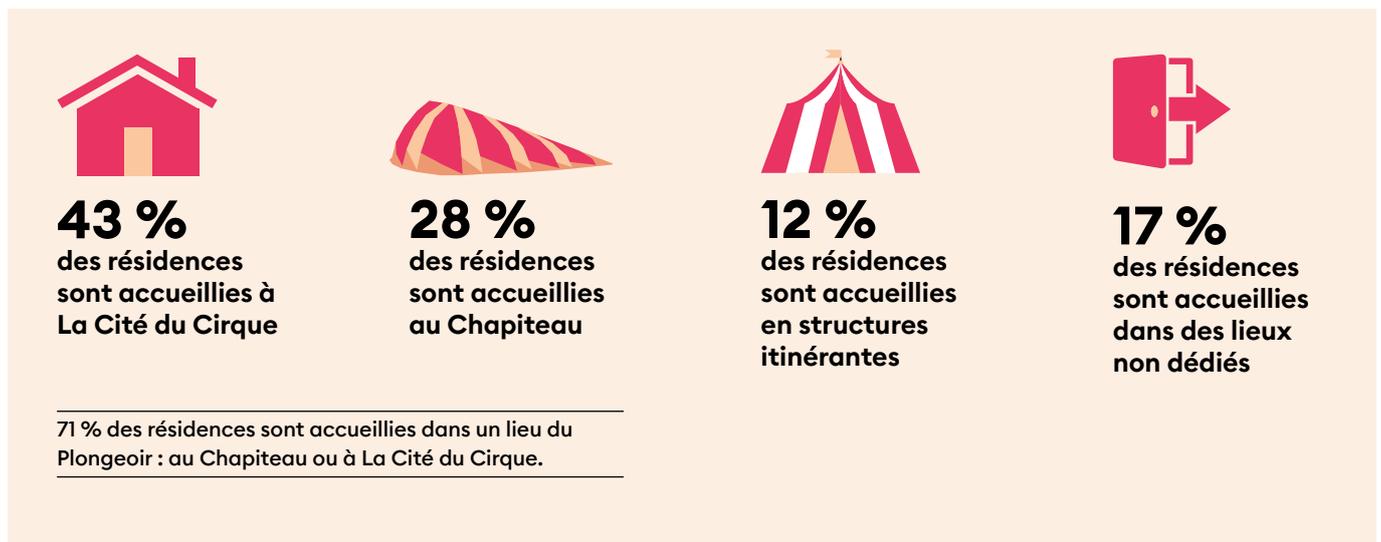


⁵ L'aide à la création au Plongeoir s'articule autour de six axes majeurs : les adaptations des formes artistiques du circulaire au frontal et inversement ; les écritures sous chapiteau ; la rencontre des esthétiques ; les écritures pour les espaces non dédiés ; les laboratoires et les tentatives ; les premiers projets.

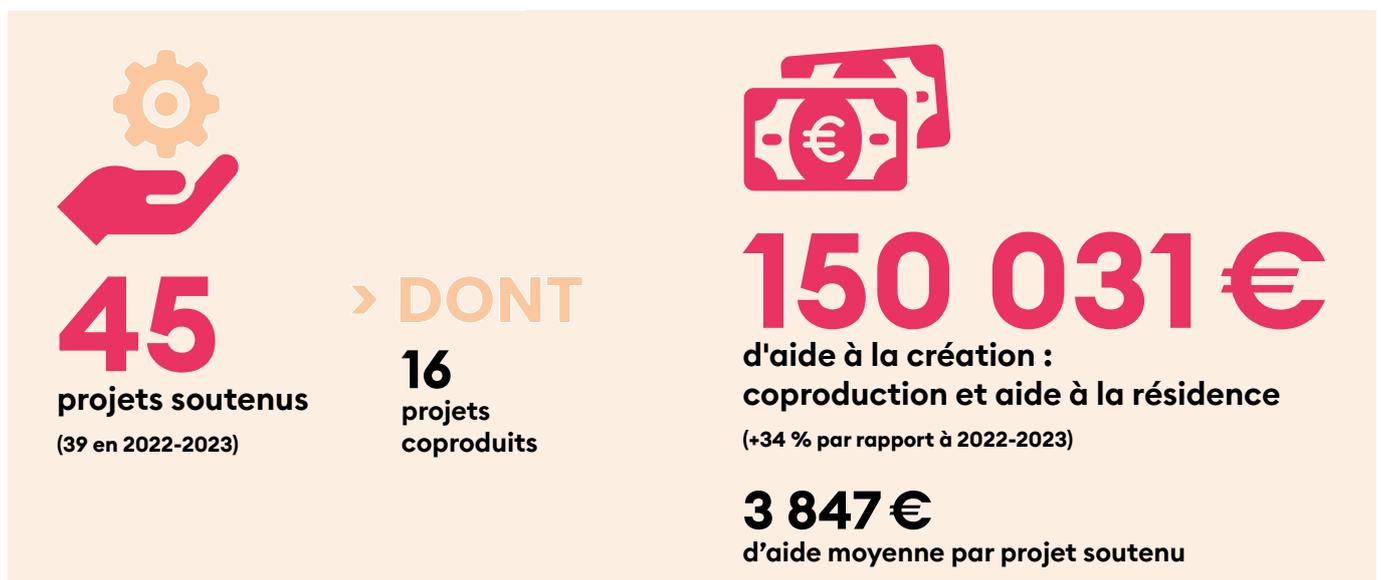
→ Répartition des projets par typologie



→ Répartition par lieu de résidence



→ Les aides à la création



2.2 La production déléguée

La création du spectacle *Axis Mundi*⁶, produit par Le Plongeur dans le cadre du **dispositif Cirque en Musée**⁷, s'est déroulée en juin 2024 avec six représentations en **premières nationales** au festival Le Mans fait son Cirque. Le spectacle a également été diffusé au musée des Beaux-Arts de Brest et au musée des Beaux-Arts d'Angers et s'apprête à partir en tournée sur la saison 2024-2025.

Le Plongeur, en qualité de producteur et de diffuseur délégué, a assuré le salariat de l'équipe artistique, en création et en diffusion, ainsi que l'achat de matériel scénique et la production de supports de communication. Quatre musées et trois autres Pôles nationaux Cirque⁸ ainsi que la DRAC Pays de la Loire (via le Plan de relance) ont soutenu le projet. La responsable du pôle Territoires et productions du Plongeur a assuré le suivi de création, de production et de diffusion de ce dispositif iconoclaste.

Chiffres clés de la production déléguée



La création *Axis Mundi* a débuté au printemps 2024 sa tournée dans les musées.

⁶ *Axis Mundi* est un voyage entre l'acrobate d'hier et d'aujourd'hui. Sous la forme d'une visite en déambulation, le spectacle dévoile l'acrobatie par le prisme de quatre artistes acrobates. Le dispositif scénographique, inspiré des socles muséaux, propose un nouveau point de vue aux spectateurs et aux spectatrices. La musique et le récit du spectacle sont diffusés dans les casques audios dont sont équipés les spectateurs et les spectatrices.

⁷ Unique en France, le dispositif Cirque en Musée est né de l'association du Plongeur et des Musées du Mans dans la volonté de permettre à des artistes de cirque de créer des œuvres spécifiquement dédiées aux espaces muséaux. C'est le projet *Axis Mundi*, porté par l'artiste Lucas Struna qui est lauréat du premier appel à projets Cirque en Musée lancé en 2022.

⁸ *Axis Mundi* a été soutenu par les musées du Mans (72), le Services des musées de la Ville d'Angers (49), le musée départemental d'Art ancien et contemporain d'Épinal (88), le musée des Beaux-Arts de Brest (29), Le Prato, Pôle national Cirque - Théâtre international de quartier à Lille (59), La Verrerie, Pôle national Cirque Occitanie à Alès (30), le Cirque Jules Verne, Pôle national Cirque et Arts de la rue à Amiens (80).

2.3 Le soutien à la filière cirque

Lors de la saison 2023-2024, Le Plongeur a maintenu le nombre de **créneaux d'entraînement libre ouverts aux artistes** du territoire et à celles et ceux de passage, faisant ainsi de ses lieux (La Cité du Cirque et Le Chapiteau) des endroits de rencontres et d'échanges informels. Afin de fournir aux artistes les outils nécessaires à l'entretien de leur condition physique, Le Plongeur a mis en place pour la première année des **permanences d'ostéopathie mensuelles** en lien avec une ostéopathe du réseau Cirk'Osteo.

Les jeunes artistes émergents font également l'objet d'une attention particulière du Plongeur qui renforce ses liens avec deux écoles supérieures nationales et le réseau Procirk⁹. 12 étudiantes et étudiants ont été accueillis au Mans cette saison dans le cadre de résidences d'immersion et de création.

Cette saison a mis en exergue le **dialogue avec la création ultramarine**, axe du projet artistique et culturel du Plongeur. La compagnie réunionnaise Cirquons Flex a eu carte blanche au festival Le Mans fait son Cirque 2024 pour faire découvrir la création circassienne de l'île. Partageant le même intérêt à faire découvrir et à accompagner la création réunionnaise, Le Plongeur et Le Carré, Scène nationale de Château-Gontier (53), ont co-organisé - toujours à l'occasion du festival Le Mans fait son Cirque - une journée professionnelle de coopérations autour de la création ultramarine.

En siégeant dans les réseaux nationaux, en participant ou en organisant **des rencontres professionnelles** avec les acteurs de la filière cirque, Le Plongeur s'inscrit au cœur de la réflexion d'un secteur en perpétuelle mutation.



L'exposition autour du spectacle *Radio Manio* de Cirquons Flex au festival Le Mans fait son Cirque en juin 2024.

⁹ Le Plongeur développe des partenariats avec l'Ésacto'Lido, école supérieure des arts du cirque Toulouse Occitanie (31), et le Centre national des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne (51). Le réseau Procirk fédère quatre centres de formation professionnelle : Arc en Cirque (Chambéry, 38), Balthazar (Montpellier, 34) ; Piste d'Azur (La Roquette-sur-Siagne, 06) et le CRAC de Lomme (Lomme, 59).

Chiffres clés de la filière



35

**artistes inscrits
en entraînement libre**



16,5

**heures d'entraînement
disponibles par semaine**
(en 5 créneaux hebdomadaires)



140

**interventions
ostéopathiques
dispensées**
(15 journées de permanences)

150



**professionnels et professionnelles
accueillis lors de rencontres
et formations organisées
par ou avec Le Plongeur**

12



**étudiants et étudiantes
en formation supérieure
artistique accueillis en
résidence**



3. PRATIQUER :

Les enseignements et les pratiques du cirque

En 2023-2024, le pôle des Enseignements et pratiques a poursuivi sa structuration et a consolidé les projets mis en œuvre par l'équipe pédagogique. Chaque intervenant et intervenante s'est vu confier des projets d'enseignements et/ou d'ateliers spécifiques selon son champ de compétences. Néanmoins, les difficultés de recrutement, et les mouvements de salariés au sein de l'équipe ont freiné le bon développement des activités pédagogiques.

Le pôle des Enseignements et pratiques a accentué l'axe artistique des pratiques amateurs en mettant en œuvre trois projets majeurs :

- la création interdisciplinaire *Cirque Symphonique* rassemblant élèves des cours hebdomadaires avancés et musiciens de l'orchestre universitaire Sympho'Campus lors de deux représentations publiques au Chapiteau devant plus de 400 spectateurs et spectatrices ;
- la création d'un numéro collectif pour les rencontres régionales des écoles de cirque, sélectionné pour les rencontres nationales de 2024 au festival CIRC'a à Auch ;
- l'organisation des spectacles de fin d'année de 190 élèves de cours avancés autour d'une thématique commune (l'utopie) pour quatre représentations devant plus de 1 000 personnes en ouverture du festival Le Mans fait son Cirque.

La saison 2023-2024 a confirmé la vitalité des enseignements et des pratiques de cirque.

→ 6 013

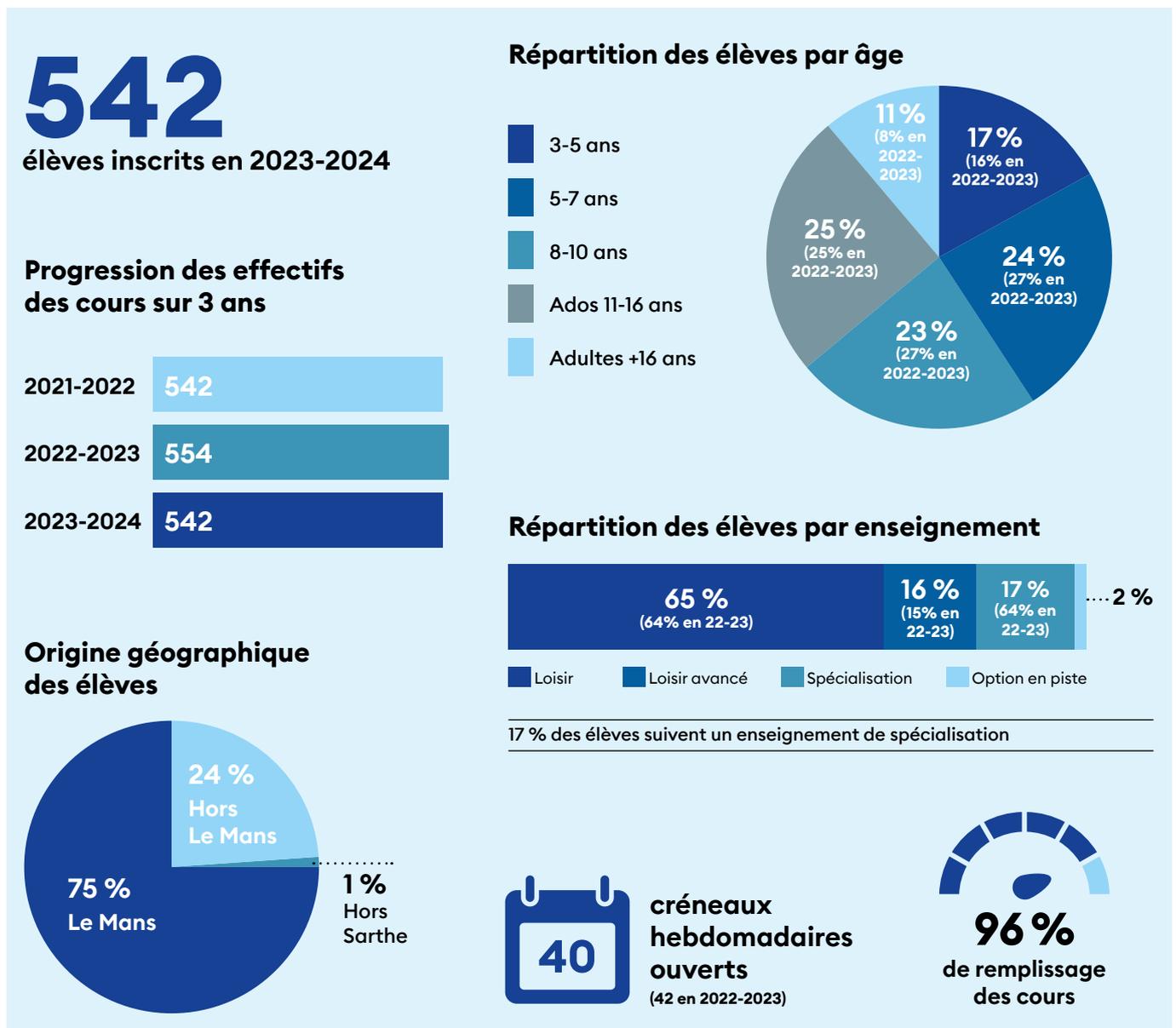
C'est le nombre de personnes ayant pratiqué au moins une fois le cirque dans l'année avec Le Plongeur en 2023-2024 (ce qui représente au peu plus de 5 500 heures de transmission).

3.1 Les enseignements du cirque

3.1.1 Le cirque en amateur

En 2023-2024, l'activité **des cours hebdomadaires** est restée stable, tant dans l'offre que dans les effectifs. L'offre pédagogique des cours hebdomadaires s'est stabilisée dans une perspective à moyen terme. Quelques changements dans les créneaux proposés ont permis de répondre de manière adaptée à la demande en tenant compte de la capacité d'encadrement des activités. Pour Le Plongeur, le cirque est une pratique accessible à toutes et tous : **il n'y a pas d'âge pour apprendre**. L'augmentation constante depuis deux ans du nombre d'élèves adultes vient conforter cette position.

Chiffres clés des cours hebdomadaires



L'enseignement du cirque au Plongeur se décline en trois axes d'activités : les cours hebdomadaires amateurs, les stages vacances et week-end, les parcours d'enseignements au collège et au lycée. L'offre d'enseignement est accessible sur et hors temps scolaire permettant à chacune et chacun de faire du cirque tout au long de l'année.

L'augmentation du nombre de **stages** programmés couplée au renforcement de l'encadrement sur ces périodes a permis une hausse significative du nombre de participantes et de participants aux stages par rapport à la saison 2022-2023. L'offre de stages hors temps scolaire (le week-end ou pendant les vacances) attire au-delà du département et participe au rayonnement global du projet.

Par ailleurs, 14 % des participants à un stage ont suivi au moins deux activités d'enseignement dans l'année (cours hebdomadaire et/ou stage vacances / week-end). Cette tendance confirme **la perméabilité de l'offre des enseignements** du Plongeur. Il s'agira de la développer pour renforcer la cohérence des apprentissages.



Le stage Mât chinois a mobilisé 13 participants et participantes en novembre 2023.

Le Plongeur propose deux types de stages : des stages d'initiation pour les jeunes de 3 à 16 ans sur chaque période de vacances scolaires et des stages sur certains week-ends en direction des adolescents et adultes afin de compléter des apprentissages avec une ou un intervenant extérieur spécialisé. L'offre de stages constitue un ensemble de propositions pour apprendre le cirque tout au long de l'année en complément d'une autre activité extra-scolaire ou d'un cours de cirque hebdomadaire.

Chiffres clés des stages

456

participants et participantes

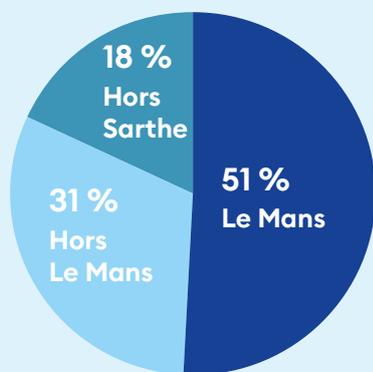
(+41 % par rapport à 2022-2023)

33

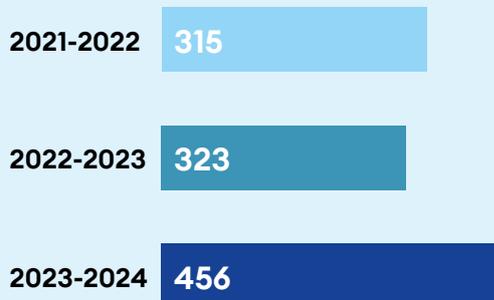
stages proposés (vacances et week-end)
en 2023-2024

(25 stages en 2022-2023)

Répartition des participants
par origine géographique



Progression des effectifs des stages
sur 3 ans



3.1.2 Les parcours d'enseignements sur temps scolaire

En 2023-2024, l'ouverture de l'**enseignement de spécialité arts du cirque** en première avec huit élèves au lycée Le Mans Sud marque la deuxième étape du dispositif lancé dans le niveau seconde (option arts du cirque) la saison précédente. Dans les trois collèges partenaires, l'attrait pour les **parcours cirque** est à la hausse, ce qui confirme les évolutions réalisées sur ce dispositif les deux dernières saisons et ce qui laisse augurer des perspectives favorables pour le dispositif au lycée, dans la continuité logique.

Chiffres clés des parcours d'enseignement



47

élèves en parcours
d'enseignement scolaire

(+24 % par rapport à 2022-2023)



Les élèves de l'enseignement de spécialité arts du cirque au lycée ont présenté au public leurs créations à l'occasion du rendez-vous Éclats de Cirque qui s'est déroulé au Chapiteau en juin 2024.

Les parcours d'enseignement du cirque sur le temps scolaire au collège et au lycée permettent, à travers des apprentissages artistiques, techniques et culturels, d'accompagner des élèves volontaires dans leur chemin éducatif, social et personnel.

3.2 Les pratiques du cirque

En 2023-2024, **5 016 personnes ont bénéficié des ateliers de pratique du cirque** (+ 49 % par rapport à 2022-2023). Cette augmentation exponentielle s'explique en partie par le choix du Plongeur de participer à des événements de proximité très grand public en privilégiant l'animation d'un espace de pratique en autonomie à une séance d'apprentissage encadrée. Cela se traduit néanmoins par une baisse du temps de cirque dédié à chaque individu. Si ce type d'animation s'est développé cette saison en cohérence avec le projet sociétal du Plongeur et son implication aux côtés des acteurs de quartier, il est nécessaire de l'encadrer et de la mettre en cohérence avec des ateliers d'apprentissages pour le maintien d'une qualité de transmission.

Considérant le cirque comme un outil fédérateur et singulier, Le Plongeur intervient auprès d'une diversité d'habitantes et d'habitants du territoire à travers des ateliers de pratique du cirque, répondant à des objectifs spécifiques et aux besoins des publics bénéficiaires. En appui sur la capacité interne à faire du sur mesure, les pratiques du cirque se déploient dans différents contextes d'intervention, de rencontre et d'expériences.

3.2.1 Le cirque à l'école

Chiffres clés des ateliers scolaires



1 200

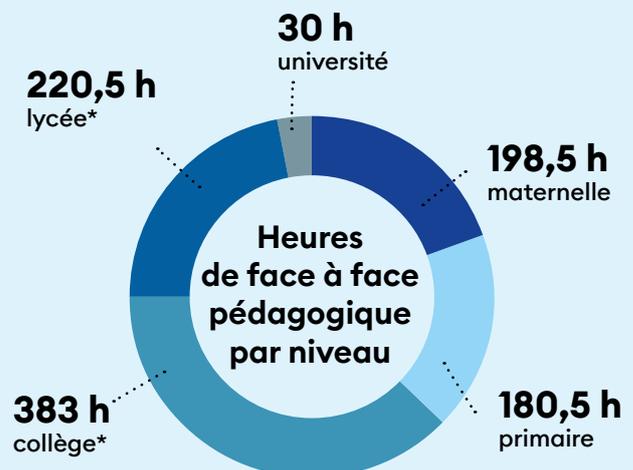
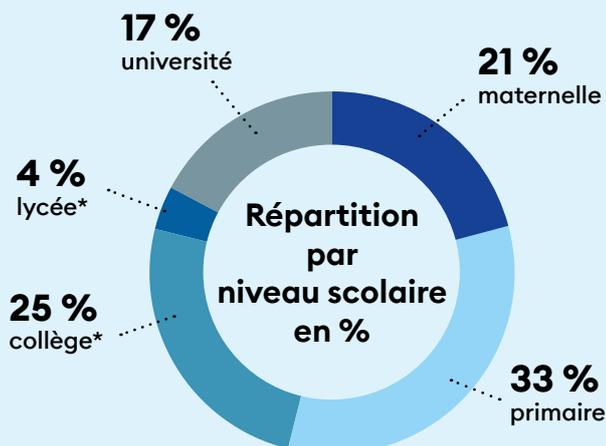
élèves bénéficiaires
des ateliers scolaires

*dont parcours d'enseignement en collège
et lycée (cf. 3.1.2)



1 012,5

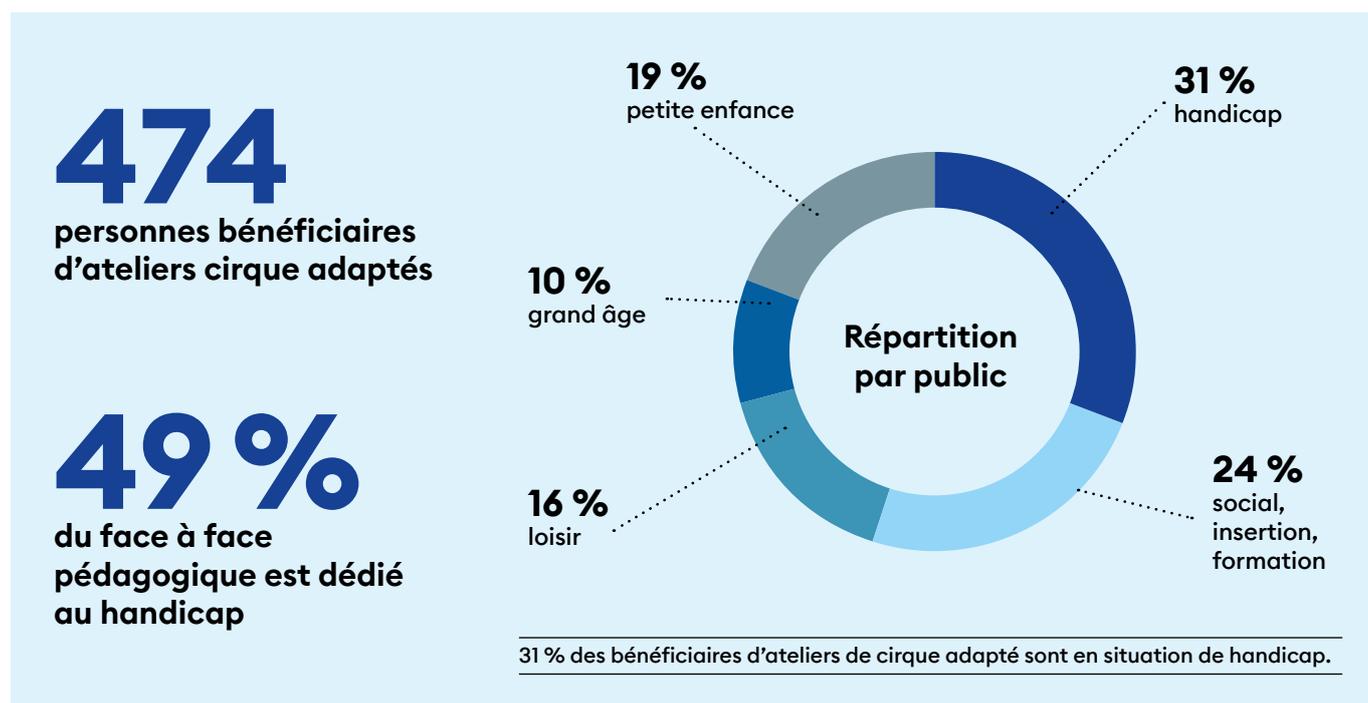
heures de face à face
pédagogique



3.2.2 Le cirque adapté

En 2023-2024, Le Plongeur consacre 49 % du temps de face à face pédagogique du cirque adapté aux personnes en situation de handicap bien qu'elles ne représentent que 31 % de l'ensemble des publics du cirque adapté. Ces données montrent l'attention particulière que porte l'équipe du Plongeur au suivi spécifique de cette pratique et à la qualité d'encadrement en faveur de ce public. C'est également la traduction d'une **politique d'inclusion des personnes en situation de handicap** dans les activités du Plongeur.

Chiffres clés du cirque adapté



Formidable outil au service de la personne, le cirque adapté permet d'appréhender différemment son corps et de vivre de nouvelles expériences d'épanouissement. C'est pour cette raison que Le Plongeur collabore avec de nombreux établissements médico-sociaux, en particulier ceux relevant du secteur du handicap, des structures d'insertion et de réinsertion sociale ou encore avec des établissements dédiés à la petite enfance ou au grand âge.



4. PARTICIPER :

L'action artistique et culturelle

Établissements scolaires, partenaires sociaux, associations, habitantes et habitants, voisines et voisins, tous et toutes sont devenus complices de l'expérience sociétale initiée par Le Plongeur : faire du cirque un terrain de rencontre, de communauté et d'émancipation.

Au cœur du quartier comme à l'autre bout de la région des Pays de la Loire, le cirque s'est invité en classe, a investi les cours d'école, et a proposé aux élèves une diversité de modes de rencontre avec la complicité des équipes enseignantes et des artistes.

En 2023-2024, via l'action artistique et culturelle, Le Plongeur a poursuivi son ambition de proposer de nouveaux modes de rencontre entre les artistes et les publics de tous âges et de tous territoires.

Le pôle Territoires et productions, avec la complicité des équipes artistiques et du pôle Enseignements et pratiques, a ouvert les coulisses de la création, inventé des projets participatifs, accompagné à la pratique du cirque, partagé les espaces du quotidien et impulsé des initiatives au Chapiteau.

→ 8 546

C'est le nombre de personnes qui ont rencontré le cirque par l'action artistique et culturelle en 2023-2024.

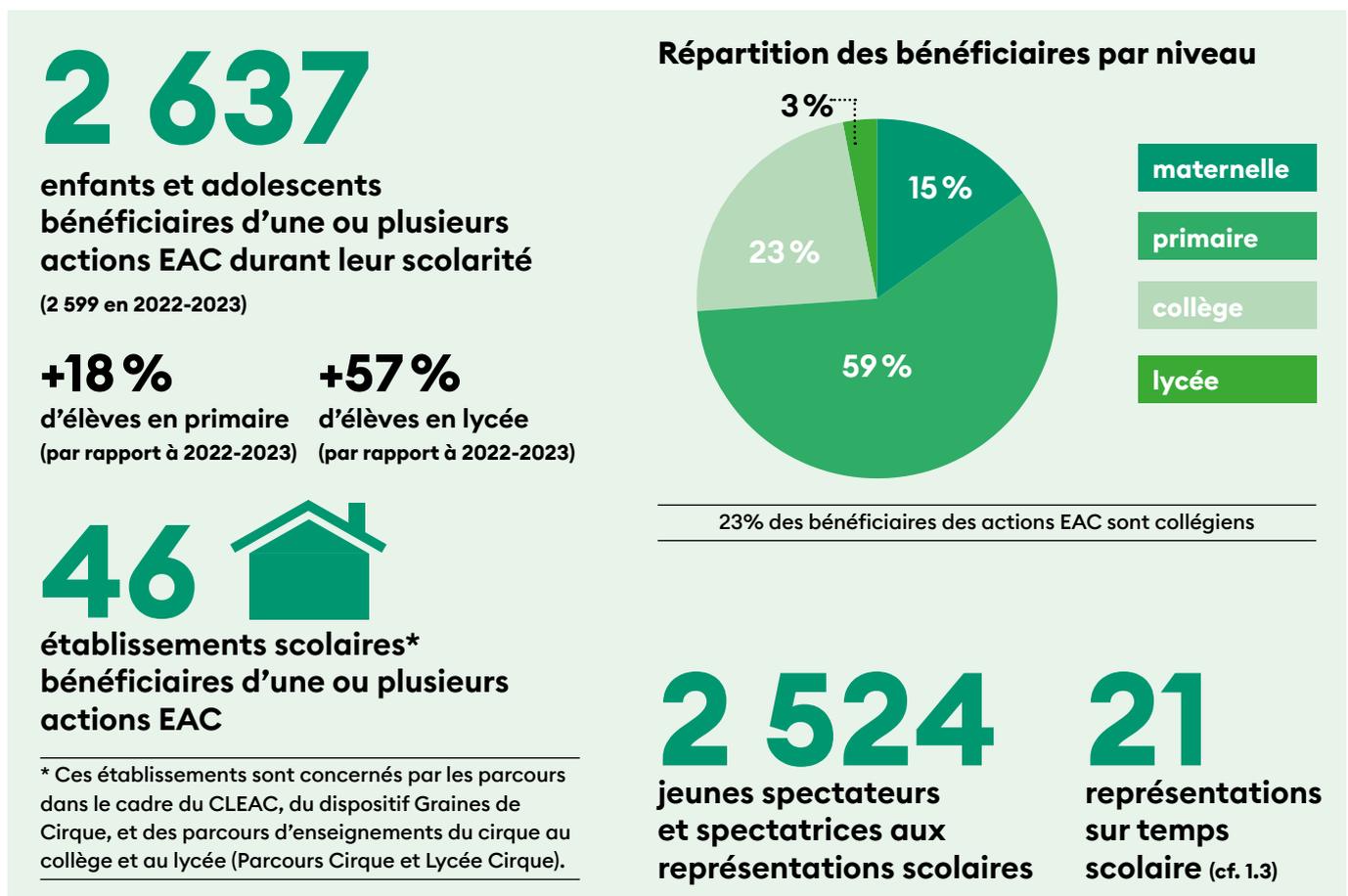
4.1 L'éducation artistique et culturelle

Par rapport à 2022-2023, la saison 2023-2024 a connu une légère hausse (+1 %) du **nombre d'élèves bénéficiaires mobilisés sur au moins une action** du Plongeoir. Les actions d'éducation artistique et culturelle ont concerné un nombre plus ciblé d'établissements scolaires (nombre en baisse de 19 % par rapport à 2022-2023), ce qui a permis d'irriguer davantage de classes par établissement, de limiter l'effet de saupoudrage et de créer des parcours d'apprentissages croisés interclasses.

Cette saison, **les collaborations avec les écoles primaires et les lycées** ont été renforcées. C'est le résultat d'une réorientation des parcours CLEAC en direction de la classe d'âge 6-11 ans pour les premiers et d'un renforcement des parcours d'enseignement du cirque pour les seconds. Ces évolutions se sont faites toutefois au détriment des écoles maternelles.

Un rééquilibrage entre les niveaux maternelle et primaire devra s'étudier sur la saison 2024-2025, notamment lors de l'Acte 5 - Hors d'âge qui devra déployer de nouveaux parcours en direction des tout-petits, dont une partie sur le temps scolaire.

Chiffres clés de l'EAC



Avec ses partenaires éducatifs, l'équipe de médiation écrit chaque projet en tenant compte des possibilités, des curiosités et des objectifs pédagogiques. Il peut s'agir de pratiquer, de rencontrer une œuvre ou un artiste, de visiter un équipement culturel et/ou d'être sensibilisé aux métiers du spectacle. L'écriture du projet prend en compte les réalités territoriales de l'accès des jeunes à l'art et la culture et porte une attention particulière aux établissements scolaires des quartiers prioritaires. Les artistes de la programmation du Plongeoir sont associés aux projets pour partager leur rapport au cirque, leur démarche artistique, leur parcours professionnel et personnel, et leur mode de vie.

4.1.1 Les parcours EAC

Sans s'interdire de mener des actions ponctuelles auprès du public scolaire, l'équipe de médiation du Plongeur a privilégié l'écriture et la réalisation de **projets d'éducation artistique et culturelle longs**¹⁰ favorisant une diversité de rencontres avec le cirque. Si chaque parcours comprend plusieurs modalités de rencontre avec le cirque (pratiques, médiation, visite...), **la rencontre artistique** (avec les artistes et l'œuvre) est le préalable incontournable à l'écriture de chaque parcours.

Le nombre d'élèves bénéficiaires d'un parcours d'éducation artistique et culturelle est en légère baisse (- 4 % par rapport à 2022-2023), avec une baisse notable des heures dédiées à la pratique du cirque au bénéfice du **temps de médiation**, en lien avec les évolutions budgétaires des différents dispositifs. Pour autant, cette mutation traduit le développement de nouveaux parcours cirque. Au-delà de la pratique, la place est donnée à d'autres formes d'immersion : la rencontre artistique (par le biais de répétitions ouvertes, de temps d'échanges et d'improvisations en milieu scolaire), la visite de lieux de cirque ou encore une intervention sur l'histoire du cirque. L'approche par « le faire » est complétée ainsi par la découverte d'un environnement global en lien avec la filière cirque et le projet artistique porté par Le Plongeur.

Chiffres clés des parcours EAC

19

parcours EAC

(de la maternelle à l'université)



77

artistes de cirque associés à ces parcours

246

actions



1 130 heures

de pratique du cirque

(en baisse de 15 % par rapport à 2022-2023)

1 325

élèves ont bénéficié d'un parcours

(1 376 élèves en 2022-2023)



232 heures

de médiation

(en hausse de 4 % par rapport à 2022-2023)

50 % des élèves bénéficiaires d'un projet EAC du Plongeur sont inscrit dans un parcours sur le temps long.

¹⁰ Les parcours EAC développés par Le Plongeur intègrent les parcours du Contrat local d'éducation artistique et culturel mis en œuvre par la Ville du Mans et dont l'axe cirque est porté par Le Plongeur.

4.1.2 Les projets cirque du CLEAC au sein des parcours EAC

En 2023-2024, la mise en œuvre des projets cirque dans le cadre du **Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEAC)** a été marquée par :

- l'ouverture au **territoire de Le Mans Métropole** dans le cadre d'une collaboration avec la ville de Coulaines ;
- le déploiement de **trois résidences de création en territoire** : Cirque à l'Épine avec le Cirque Baraka, Cirque aux Sablons avec la compagnie EquiNote, et Cirque à Coulaines avec la compagnie Lawen ;
- la mise en œuvre de **deux projets transversaux** : Cirque en musée avec la compagnie ISI et Cirque & Patrimoine avec la compagnie Hold-up & Co ;
- la poursuite du travail sur **l'articulation entre le temps scolaire et le hors temps scolaire** avec un axe fort sur la parentalité.

Parmi l'ensemble des parcours EAC, les projets CLEAC cirque sont extrêmement riches puisque 82 % des actions recensées dans l'ensemble des parcours EAC font partie du CLEAC, au bénéfice de 35 % des élèves bénéficiaires d'un parcours EAC.

Alors que l'année 2022-2023, au regard des spécificités des équipes artistiques, avait permis de démultiplier des actions ponctuelles en direction de plusieurs établissements scolaires, la saison 2023-2024 démontre une **concentration des actions** en direction d'un nombre d'élèves moins important, mais avec **une part élève¹¹ doublée**. Ce remaniement permet de limiter l'effet de saupoudrage des projets au profit de parcours mieux accompagnés et plus qualitatifs pour les élèves.



La compagnie Hold-up & Co est intervenue dans une école de Coulaines dans le cadre d'un projet CLEAC cirque.

¹¹ La « part élève » traduit un taux d'encadrement dans le temps des actions, qu'elles soient portées par des intervenants et médiateurs du Plongeur ou par des artistes. Elle valorise une qualité d'intervention. Exemple de calcul d'une part élève : pour un atelier cirque d'1h porté par un intervenant en direction de 10 élèves, la part élève est égale à 0,1 (1 intervenant x 1h / 10 élèves). Plus la part élève est grande, plus le taux d'encadrement est qualitatif.

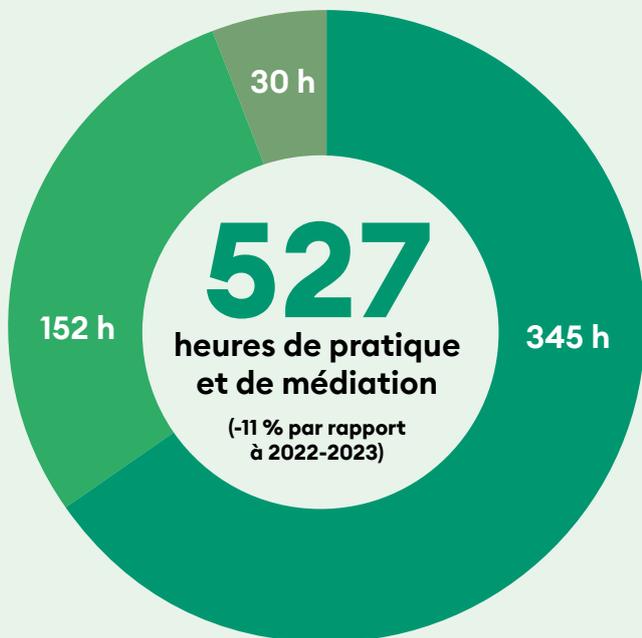
Chiffres clés des parcours CLEAC cirque

5 
parcours CLEAC Cirque

202
actions dans les parcours CLEAC

82 % des actions des parcours EAC font partie du CLEAC cirque.

 Part élève¹¹ à **1,14**
(+ 96 % par rapport à 2022-2023)



461
élèves bénéficiaires du CLEAC cirque

Les élèves bénéficiaires d'un parcours CLEAC cirque représentent 35 % des bénéficiaires de tous les parcours EAC du Plongeur.

 **25**
artistes de cirque associés à ces parcours

Répartition des heures de pratique et de médiation

Pratique du cirque

Médiation

Autres disciplines
(musique et art plastique)

La pratique du cirque représente 65 % des heures dans les parcours CLEAC cirque.

4.2 La médiation culturelle au quotidien

La saison 2023-2024 a été marquée par une augmentation importante du nombre d'actions de médiation et des bénéficiaires associés. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs :

- la **première saison complète d'exploitation du Chapiteau** au quotidien avec le développement d'habitudes de fréquentation (voir 4.2.1 Le Chapiteau, lieu de vie) ;
- la programmation de **projets participatifs forts** sur la saison (correspondances avec le Théâtre ONYX (voir 4.2.2 Les correspondances) ;
- le développement de **partenariats** avec des acteurs éducatifs, sociaux, culturels de la ville du Mans et de Le Mans Métropole ;
- la mise en place de **projets en itinérance** avec une articulation entre le « aller vers » et le « faire venir » (résidences délocalisées, programmation chez des partenaires, jumelages) ;
- le développement de **projets en direction de publics accompagnés**, particulièrement envers la jeunesse et le grand âge.

Outil d'appropriation du projet artistique, le **Club des usagers du Plongeoir** a été créé à la rentrée 2023-2024. Accompagné par deux salariées du Plongeoir et constitué de 28 membres, le club a proposé deux initiatives (trois visites « coulisses » et 100 nuitées d'hébergements chez l'habitant en 2023-2024).

Chiffres clés de la médiation au quotidien

305

actions de médiation

(+ 66 % par rapport à 2022-2023)



5 909

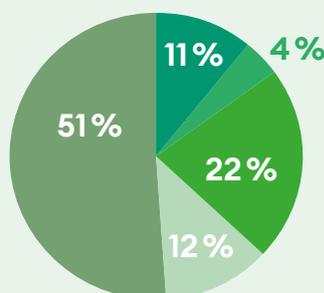
personnes bénéficiaires

(+ 100 % par rapport à 2022-2023)

28

membres du Club
des usagers, lancé
en septembre 2023

Répartition des actions par type



Animations tout public

Visites tout public

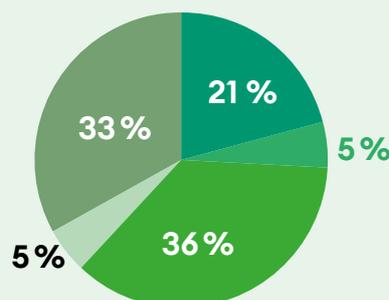
Accueil de partenaires

Projets participatifs

Projets publics accompagnés

51 % des actions de médiation ont été des projets avec des publics accompagnés.

Répartition des bénéficiaires par action



Animations tout public

Visites tout public

Accueil de partenaires

Projets participatifs

Projets publics accompagnés

33 % des bénéficiaires ont participé à un projet avec l'accompagnement d'une structure.

4.2.1 Le Chapiteau, lieu de vie

2023-2024 a été une **pleine saison d'exploitation du Chapiteau**¹² inauguré au cours de la saison 2022-2023. **Toutes les fréquentation du lieu sont en progression**, qu'elles soient du quotidien au Café, lors des événements (diffusion de spectacle, rendez-vous artistiques) ou pendant les vacances scolaires. Au Chapiteau se rencontrent voisins et voisines, pratiquantes et pratiquants de cirque et leurs familles, artistes et partenaires du territoire. Lieu de convivialité et porte d'entrée du quartier Sablons - Bords de l'Huisne, Le Chapiteau s'est transformé, au cours de la saison 2023-2024, en un **véritable repère du quotidien**.

En 2023-2024, le choix de renforcer **l'offre d'animations pendant les vacances scolaires** (mise en place d'animations régulières, type initiation danse, jeu de piste, jeux de société...) s'est avéré déterminant. Il a permis de développer des activités spécifiques hors temps scolaire tout en répondant à la demande des acteurs de quartier. Ce qui s'est traduit par une hausse de la fréquentation du Chapiteau sur ces périodes, avec une mixité de publics, et par un renforcement de la collaboration avec des acteurs de proximité.



Le Café du Chapiteau est fréquenté au quotidien en journée et les soirs de spectacle.

Chiffres clés de fréquentation du Chapiteau



300 jours d'ouverture
du Café

68

actions de partenaires accueillies,
soit une moyenne de 6,2 accueils
par mois
(+ 128 % par rapport à 2022-2023)

Fréquentation totale annuelle du Chapiteau

27 500
personnes

Fréquentation quotidienne

91 personnes par jour en moyenne
(+ 9 % par rapport au 2^e semestre 2022-2023)

104 personnes par jour en moyenne
pendant les vacances scolaires
(hors été et hors programmation artistique -
+ 89 % par rapport au 2^e semestre 2022-2023)

¹² Répondant à la philosophie du projet du Plongeoir qui œuvre pour un cirque au quotidien, Le Chapiteau est à la fois un lieu de création, de rencontres et du temps libre. Ouvert sur le quartier, six jours sur sept et pendant les vacances scolaires, Le Chapiteau constitue un lieu de culture et de vie à la croisée des quartiers Sablons - Bords de l'Huisne, Pontlieue et Sud de la ville du Mans. L'usage de la piste du Chapiteau permanent reste partagé avec les services de la Ville du Mans, à hauteur de 75 % en faveur du Plongeoir.

4.2.2 Les correspondances

Le Plongeur a mis en œuvre deux projets de correspondances avec le Théâtre ONYX, Scène conventionnée d'intérêt national art et création pour les arts chorégraphiques et circassiens à Saint-Herblain (44). Chaque projet s'est illustré dans une relation avec une équipe artistique commune.

Correspondance avec la compagnie Basinga

Autour de rendez-vous mensuels dans leur quartier respectif (Sablons - Bords de l'Huisne au Mans, Sillon à Saint-Herblain), les habitantes et habitants mobilisés par le projet ont découvert l'univers artistique de la compagnie Basinga, vivant des expériences similaires d'un bout à l'autre de la région des Pays de la Loire : la découverte de deux spectacles du répertoire de la compagnie, la rencontre avec les artistes, et la pratique de l'art du funambule. Les participantes et les participants ont raconté leurs aventures dans une correspondance papier et audio. Le Plongeur a ainsi produit un podcast en cinq épisodes pour faire trace du projet. **160 personnes** ont participé aux ateliers proposés au Mans tandis que le spectacle *Lignes ouvertes*,

en lancement du festival Le Mans fait son Cirque en juin 2024, a mobilisé **52 cavalettistes** pour tenir la corde de marche et **25 choristes amateurs** de l'association Musiko'Metis.

Correspondance avec le Groupe Noces

Le Théâtre ONYX et Le Plongeur ont diffusé dans leur saison respective le spectacle *Baal*¹³ du Groupe Noces (au Plongeur, dans l'acte 4 de la saison - En février fais ce qu'il te plaît). Afin de constituer le chœur de femmes du spectacle, Le Plongeur a mobilisé **13 habitantes du Mans**. Le groupe s'est rendu au Théâtre ONYX à Saint-Herblain pour assister au spectacle avant de participer aux ateliers préparatoires de danse et de chant. Deux participantes de Saint-Herblain ont même rejoint le groupe du Mans ensuite pour les deux représentations du spectacle au Chapiteau. De cette complicité entre les participantes et le Groupe Noces est née l'envie de poursuivre la rencontre et l'aventure en 2025 au Plongeur, lors d'ateliers d'écriture pour la future création de la compagnie.

13 habitantes du Mans ont participé au spectacle chorégraphique *Baal*.



13 Écrite par la chorégraphe Florence Bernad, *Baal* est une pièce chorégraphique engagée en faveur du féminisme. À chaque diffusion, un chœur de femmes, unique et inédit, est constitué pour accompagner au plateau les artistes danseurs et partager ensemble une envie subtile et engagée de lutter contre le sexisme ordinaire.

4.2.3 Les chantiers premières heures travaillées

Attentif à la jeunesse du territoire, Le Plongeur poursuit l'**accompagnement de jeunes âgés de 16 à 20 ans** dans le dispositif des « chantiers premières heures travaillées » en lien avec la Préfecture de la Sarthe et les associations relais du territoire. Six jeunes ont renouvelé leur participation en 2023-2024 et dix nouveaux ont intégré le dispositif. Le Plongeur crée ainsi **la rencontre avec les métiers de la filière cirque** tout en accompagnant une insertion professionnelle sur le temps long. Deux jeunes bénéficiaires du dispositif ont d'ailleurs été accompagnés dans le « droit commun » (hors dispositif) via des accueils en stage et des embauches en vacacion.

Ce dispositif au Plongeur favorise aussi **la rencontre artistique** : plusieurs jeunes ont vécu une immersion auprès de la compagnie Hold-up & Co en effectuant des missions logistiques lors des résidences de territoire et de la diffusion du spectacle au printemps 2024.

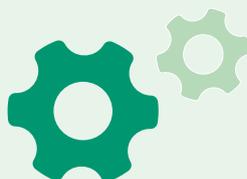
La relation partenariale forte avec les acteurs du champ de la prévention et de l'action sociale (associations Inalta et Partage, Mission locale de l'agglomération mancelle) et la mobilisation de toute l'équipe du Plongeur dans ce dispositif traduisent les engagements sociétaux du projet d'établissement, en cohérence avec l'ancrage territorial de son action.

Chiffres clés du dispositif d'insertion



16

jeunes
accompagnés



60

actions d'insertion
et d'accompagnement



355

heures de missions
réalisées



5. LE FONCTIONNEMENT ET LA STRUCTURATION

Après une saison 2022-2023 qui a vu l'intégration d'un nouveau lieu (Le Chapiteau) et le déploiement de l'intégralité du projet artistique labellisé, cette saison 2023-2024 a permis de poser les organisations du travail et d'effectuer les aménagements nécessaires à la pérennisation du projet.

D'un point de vue administratif, la mise en œuvre de plusieurs marchés publics et la réalisation des investissements nécessaires à l'équipement du Chapiteau ont fortement mobilisé le pôle Administration et le comité de direction.

L'année a été marquée par l'élection d'un nouveau CSE (comité social et économique), la création du CSEC (comité social et économique conventionnel), la rédaction de protocoles internes (procédure de signalement des violences et harcèlements sexistes et sexuels, charte de valeurs...) et la poursuite des engagements en matière d'éco-responsabilité.

D'un point de vue RH, cette saison a été une année de consolidation avec la stabilisation des équipes, la reprise en interne des contrats intermittents et vacataires, la politique de revalorisations salariales et la définition des fiches de poste.

→ **262** C'est le nombre de salariés (permanents et non permanents) qui ont contribué en 2023-2024 au projet artistique du Plongeoir, plaçant le Pôle national Cirque parmi les principaux employeurs du secteur culturel local.

5.1 Une équipe au service du projet

Après deux années de très forte expansion due à sa structuration et à sa labellisation Pôle national Cirque, Le Plongeur a stabilisé ses effectifs en 2023-2024.

Le Plongeur compte **30 salariés et salariées permanents**¹⁴, un effectif resté stable toute la saison. Bien que quelques aménagements restent encore nécessaires pour un fonctionnement optimal, cet effectif, avec le complément de certains renforts, permet d'assurer les différentes missions de l'établissement. Le Plongeur emploie majoritairement des femmes, en CDI, et la moyenne d'âge se situe à 39 ans.

La saison 2023-2024 a vu **l'évolution de la politique salariale**. Elle s'est traduite par l'harmonisation des groupes catégoriels, la hausse des rémunérations pour les salariés et les salariées n'ayant pas connu d'augmentations conventionnelles, ainsi que l'augmentation de la rémunération des cadres au forfait jour. Des jalons ont également été posés pour l'évolution de certains agents de maîtrise en cadres intermédiaires à la rentrée 2024-2025. Les augmentations étant intervenues au printemps 2024, les comparatifs seront particulièrement significatifs entre 2022-2023 et 2024-2025. On peut d'ores et déjà noter qu'entre 2022-2023 et 2023-2024 les salaires moyens bruts ont progressé de 7 % pour les agents de maîtrise et de 3 % pour les cadres.

La saison 2023-2024 a été marquée par **le départ de trois salariés** (une intervenante cirque, un régisseur général et un responsable du pôle Technique et prévention) et l'arrivée d'**un nouveau régisseur général**. Le Plongeur a expérimenté l'embauche d'**une apprentie en communication** sur une année, un renfort nécessaire et renouvelé pour 2024-2025.

Le pôle Technique et prévention, créé à l'été 2023, reste un service en cours de stabilisation. Le poste de régisseur général a été vacant une partie de l'année et le responsable a quitté ses fonctions en fin de saison. Une réflexion est à l'œuvre pour redéfinir le périmètre et l'organisation de ce pôle support.

Cette saison a également vu **l'installation d'un nouveau CSEC**¹⁵, avec quatre personnels élus (deux titulaires et deux suppléants). Un rythme régulier de réunion s'est mis en place dans un dialogue constructif avec la direction. Une référente VHSS¹⁶ a été désignée au sein du CSEC.

Prévention et lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels

Le Plongeur s'est particulièrement investi sur ce sujet. L'ensemble du personnel permanent a été sensibilisé lors d'une formation d'une journée, la personne référente VHSS de l'établissement a été désignée et la procédure de signalement et traitement d'un fait, établie. Le comité de direction a défini une charte de valeurs et de sensibilisation à destination de l'ensemble des salariés permanents et non permanents, des équipes artistiques accueillies et par extension des prestataires du Plongeur. Des affichages sur les lieux de travail contribuent à la sensibilisation et une ligne téléphonique dédiée a été ouverte à l'occasion du festival Le Mans fait son Cirque.

¹⁴ Cet effectif permanent ne comptabilise par une agente de la collectivité qui travaille depuis la création de l'établissement au poste d'accueil et qui est en arrêt depuis plusieurs années. Sa situation est en suspens.

¹⁵ CSEC : Comité social et économique conventionnel.

¹⁶ VHSS : Violences et harcèlements sexistes et sexuels.

Chiffres clés des ressources humaines

30 

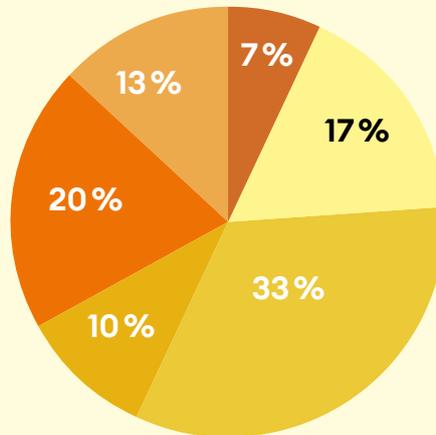
salariées et salariés permanents du Plongeur

21 ETP
femmes

8 ETP
hommes

(Ne comptabilise pas une agente en arrêt maladie longue durée)

Répartition des salariées et salariés permanents par pôle



Direction et secrétariat général

Administration et accueil

Enseignements et pratiques

Communication et billetterie

Territoires et productions

Technique et prévention

Le pôle Enseignement et pratiques compte 33 % des salariés du Plongeur

232

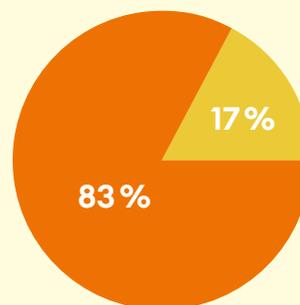
salariées et salariés non permanents (intermittents, vacataires, insertion)

> **DONT**

145

pour le festival
Le Mans fait son Cirque

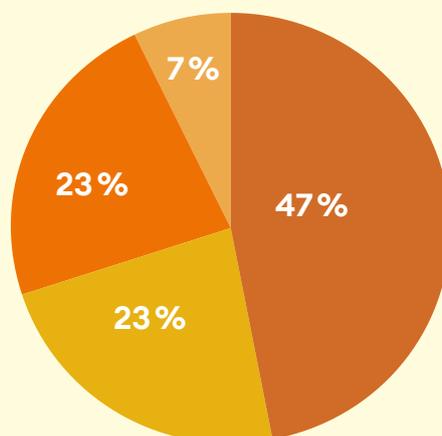
Répartition des salariées et salariés permanents par contrat



CDD

CDI

Répartition des salariées et salariés non permanents par contrat



Intermittent technique

Intermittent artiste

Vacataire

Insertion (dispositif chantiers premières heures travaillées)

7

stagiaires accompagnés (du collègue à l'université)

14

formations au bénéfice de 26 salariées et salariés

23 % des salariés non permanents sont des vacataires

5.2 La gouvernance

Le Plongeoir devait se doter en 2023-2024 de deux outils de gouvernance importants : **l'accord d'entreprise** et la **Convention pluriannuelle d'objectifs** (CPO) associant la DRAC Pays de la Loire, la Ville du Mans et Le Plongeoir. Si une première mouture de la CPO a été réalisée par Le Plongeoir et transmise aux deux partenaires concernés, elle n'a pas pu être finalisée et signée cette saison. La signature de la CPO liant les trois partenaires sur une durée de quatre années est désormais prévue pour le mois de novembre 2024. Quant à l'accord d'entreprise qui devait voir le jour au cours de la saison 2023-2024, il a été repoussé à la saison 2024-2025 avec une finalisation prévue au printemps 2025. La direction du Plongeoir a souhaité prendre le temps nécessaire à la rédaction de cet accord en lien avec le CSEC. Enfin, compte tenu des nombreux reports des conseils d'administration et des problématiques de gouvernance induites, **une étude sur la refonte des statuts de l'établissement** est en projet pour la saison 2024-2025.

5.3 Les équipements et les investissements

En 2023-2024, Le Chapiteau a bénéficié de nouveaux équipements : **matériel scénotechnique et nacelle, début de l'aménagement de l'espace café**. Ces équipements ont reçu le financement de la Ville du Mans, de la DRAC Pays de la Loire (via le Plan de relance), du Conseil départemental de la Sarthe et du Conseil régional des Pays de la Loire. Des travaux d'aménagements et des investissements ont également été réalisés sur **un chapiteau mobile** (chapiteau dit « bleu » propriété de la Ville du Mans et dont l'usage est confié au Plongeoir) pour une remise aux normes en vue de son exploitation au festival Le Mans fait son Cirque 2024.



Le Chapiteau permanent a bénéficié de nouveaux équipements en 2023-2024 (vitrophanie, matériel scénotechnique...).

Au cours de la saison 2023-2024, **six marchés publics** ont été réalisés par le pôle Administration en collaboration avec les pôles concernés :

- acquisition de matériel scénotechnique ;
- location de matériel scénotechnique et prestations associées (sur 3 ans) ;
- location de barnums, planchers, gradins et prestations techniques associées (sur 3 ans) ;
- prestations d'impressions sur papier des supports de communication pour la saison et le festival (sur 3 ans) ;
- prestations de sûreté et de sécurité incendie pour les activités du Plongeoir (sur 3 ans) ;
- prestations de restauration événementielle pour les activités du Plongeoir (sur 3 ans).

Chiffres clés des équipements et investissements



6

marchés
publics réalisés



537 100 €

Budget prévisionnel d'investissement pour
l'équipement du Chapiteau et de l'espace café

5.4 Les engagements éco-responsables

Le Plongeur concrétise sur le terrain ses engagements éco-responsables.

La réduction des déchets (pas de fourniture de bouteilles d'eau par exemple), leur tri ou leur valorisation est un premier axe de travail, le déchet le mieux recyclé étant celui que l'on ne produit pas. Le réemploi et l'allongement du cycle de vie des outils produits sont aussi des orientations prises¹⁷. Dans ce domaine, l'impression des brochures de saison et du festival est assez remarquable : le tirage est calculé au plus juste en fonction du volume de diffusion prévu, le surplus éventuel partant dans une filière de recyclage du papier. Le grammage du papier a été revu à la baisse (ce qui permet aussi de réduire l'impact carbone des envois postaux) et les techniques d'impression sont choisies pour un impact moindre (pas de vernis, par exemple).

Le Plongeur s'évertue également à travailler avec des **producteurs locaux** quand cela est possible (repas et catering notamment) afin de minimiser l'empreinte carbone et de favoriser les productions locales. Un approvisionnement en produits biologiques et en vrac est également favorisé dès que possible afin de gagner en qualité et réduire les emballages.

Les déplacements du public sont l'un des facteurs les plus générateurs de carbone pour les lieux culturels. Le Plongeur sensibilise donc ses usagers aux **mobilités douces** (vélos, transports en commun). Le festival Le Mans fait son Cirque a bénéficié pour la première fois en 2024 d'un partenariat avec la Région Pays de la Loire pour développer la **mobilité en train TER** (dispositif billet Live à 5 €).

Enfin, en matière de production et de diffusion, Le Plongeur s'évertue autant que possible à mutualiser les accueils d'artistes sur le territoire, à intégrer des tournées raisonnées, à coréaliser des projets avec ses partenaires et à se dégager de la course à la première pour une meilleure cohérence de diffusion artistique. Ces actions se mettent en œuvre sans pour autant renier le projet artistique initial. L'accompagnement sur le long terme des équipes artistiques, comme la reprise des œuvres de répertoire, contribue également à un **« mieux produire, mieux diffuser »**.

¹⁷ Le pôle Communication veille notamment à l'allongement du cycle de vie de la signalétique. Par exemple : la confection des bâches des arches du festival (voir 6.3 La signalétique des lieux) a été pensée de manière à prévoir leur utilisation sur plusieurs éditions (les bâches ne sont pas millésimées et sont stockées d'une année à l'autre pour être réemployées).

LE PLO  NGEO
CITÉ DU CIRQUE N  OIR
Pôle National Cirque Le Mans
Sartre Pays de la Loire



6. LA COMMUNICATION ET LE RAYONNEMENT DU PROJET

Après une saison 2022-2023 marquée par des chantiers majeurs pour le pôle Communication (déploiement de l'identité visuelle, développement du nouveau site web, création de nouveaux contenus), la saison 2023-2024 a permis de capitaliser sur les acquis tout en poursuivant la dynamique de structuration et de développement. Parmi les projets notables figurent le lancement du nouveau site web du Plongeoir après 10 mois de travail, et la nouvelle phase du déploiement de l'identité visuelle avec la signalétique des lieux du Plongeoir et du festival. Cette année a également conduit le pôle Communication à contribuer plus étroitement à des projets artistiques (fils rouges et production déléguée) en produisant des contenus spécifiques dont notamment deux séries de podcast.

Sur le plan administratif, le pôle Communication et le pôle Administration ont travaillé conjointement à la mise en place d'une procédure de marché public pour les prestations d'impression sur papier des supports de communication de la saison et du festival. Cet accord cadre court sur trois années.

Enfin, l'équipe du pôle s'est agrandie avec l'accueil d'une étudiante en communication dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'un an.

→ **15** C'est le nombre d'épisodes de podcast produits et diffusés par Le Plongeoir en 2023-2024.

6.1 L'écosystème digital

Le chantier de refonte du site web du Plongeoir s'est étendu de janvier à octobre 2023. **Le nouveau site web** a été mis en ligne au début du mois de novembre 2023, offrant des contenus et des services enrichis : présentation du projet artistique et culturel du Plongeoir, page dédiée au festival Le Mans fait son Cirque, intégration de la vente de billets, mise à disposition de ressources, module d'édition de newsletter... Composé du nouveau site web, de l'outil e-mailing et des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube), l'écosystème digital du Plongeoir est désormais cohérent et fonctionnel.

Le pôle Communication a développé cette saison **la production de contenus de vidéo mobile** et initié des campagnes marketing sur les réseaux sociaux. Dans cette dynamique, la saison 2024-2025 sera axée sur le développement d'une stratégie de marketing et relations publiques. Fruit d'une étude sur la saison 2023-2024, un outil de CRM (*customer relationship management*, gestion de la relation client / usager en français) viendra compléter l'écosystème digital fin 2024. Cet outil de marketing permettra de développer, engager et fidéliser les publics de l'établissement, en améliorant la connaissance des publics et le ciblage des opérations de communication. Dans cet objectif, le pôle Communication accueillera un étudiant en marketing digital en contrat d'apprentissage sur la prochaine saison.

Chiffres clés du digital

19 k

utilisateurs actifs
sur le site depuis
son lancement
pour 173 k vues



7 700
abonnés sur
Facebook

(Progression annuelle :
+12 %)



2 683
abonnés sur
Instagram

(Progression annuelle :
+32,3 %)



627
abonnés sur
LinkedIn

(Progression annuelle :
+56 %)

6.2 La création de contenus

Cette année a été marquée par **la production et la diffusion de deux séries de podcasts**, en lien avec deux fils rouges de la saison : « Sur le fil » retrace la correspondance avec la compagnie Basinga, « En finir » raconte le défi de Johan Swartvagher de courir un marathon en jonglant. Le pôle Communication a porté l'hébergement, la diffusion et la communication des podcasts et a collaboré avec des prestataires externes pour l'enregistrement et la production. 15 épisodes ont été créés et diffusés, générant près de 3 000 écoutes cumulées sur la saison.

Le pôle Communication a collaboré **avec la compagnie Defracto sur le plan graphique** dans le cadre du troisième fil rouge de la saison (voir 1.1 La saison) : une double page dans la brochure de saison, des autocollants et des carnets de fidélité « Pass Croûte » ont été édités avec l'esthétique graphique de la compagnie pour accompagner la diffusion du spectacle *Croûte*.

Enfin, le pôle a conduit **la conception des outils de diffusion et de communication pour la création Cirque en Musée** produite par Le Plongeur, *Axis Mundi*. Le spectacle a été doté d'un dossier artistique, d'un flyer, d'une vidéo teaser et d'un kit de photos de communication.



Les pass Croûte édités pour les 10 représentations du spectacle *Croûte* de la compagnie Defracto.

Chiffres clés des productions

2 
films produits

1 
émission radio produite

 **2**
podcasts produits

15
épisodes diffusés

2 881
écoutes cumulées
(oct. 2023 à août 2024)

6.3 La signalétique des lieux

Une nouvelle étape a été franchie dans le déploiement de l'identité visuelle du Plongeoir avec la mise en œuvre de la signalétique extérieure des lieux. Les équipements du Plongeoir - Le Chapiteau et La Cité du Cirque - et le site du festival ont bénéficié de nouvelles installations et marquages :

- **vitrophanie** (technique d'adhésif sur vitre) grand format sur les façades vitrées du Chapiteau et de La Cité du Cirque
- **bâche grand format** sur La Cité du Cirque
- **arches d'entrée** monumentales sur la promenade Newton pour le festival Le Mans fait son Cirque.

Ce projet, conduit par le pôle Communication en collaboration avec des entreprises du territoire, se poursuivra sur les prochaines saisons par la définition et la mise en place d'une signalétique intérieure des lieux et de supports d'affichage intérieur et extérieur. Il s'agit d'identifier les lieux, de faciliter les accès et ainsi d'améliorer l'accueil et l'information des usagers.



L'une des deux arches d'entrée du festival Le Mans fait son Cirque, installée en juin 2024 sur la promenade Newton.

6.4 La visibilité médiatique

Chiffres clés des relations presse



311
retombées presse
(+7,2% en 2023-2024)

35
retombées presse
nationale

7
voyages presse
nationale

Le Plongeur – Cité du Cirque, Pôle national Cirque Le Mans Sarthe Pays de la Loire
6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans
Tél. 02 43 47 45 54 | leplongeur-cirque.fr
Siret 505 190 645 00018 | APE 9001 Z | Licences 1/ L-R-23-980, L-R-23-981 ; 2/ L-R-23-948 ; 3/ L-R-23-956

Le Plongeur – Cité du Cirque est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), labellisé Pôle national Cirque par le ministère de la Culture. Il reçoit le soutien de la ville du Mans, du conseil départemental de la Sarthe, du conseil régional des Pays de la Loire, de l'État – direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire / ministère de la Culture.

Direction de la publication : Richard Fournier
Pilotage : secrétariat général / Alexandre Boucher
Contributions : Juliette Béranger, Anne-Lise Blossier, Alexandre Boucher, Géraldine Boy, Tiphaine Marcault, Richard Fournier
Mise en page : Céline Morissonaud
Impression : Atech Print

Photos :

Couverture – Spectacle de la compagnie Lagom au festival Le Mans fait son Cirque 2024 © Thomas Brousmiche
Page 4 – Tatiana-Mosio Bongonga – compagnie Basinga au festival Le Mans fait son Cirque en juin 2024 © Clément Szczuczynski
Page 6 – Spectacle *Radio Maniok* de la compagnie Cirquons Flex au Chapiteau en juin 2024 © Thomas Brousmiche
Pages 8-55 – © Pierre Morel
Page 11 – © Clément Szczuczynski
Page 18 – Compagnie Alex on the wire en résidence en janvier 2024 © Erwan Le Coniat
Pages 22-23-48-56 – © Thomas Brousmiche
Page 26 – Spectacles de fin d'année de la pratique amateur en juin 2024 © Clément Szczuczynski
Pages 29-38-42 – © DR Le Plongeur
Page 31 – © Erwan Le Coniat
Page 34 – Résidence de territoire dans le quartier de l'Épine en mars 2024 © DR Le Plongeur
Page 41 – © Pascal Boudet
Page 44 – Une salariée vacataire contrôle les billets à l'entrée du spectacle © Thomas Brousmiche
Page 52 – Signalétique sur le site du festival Le Mans fait son Cirque © Clément Szczuczynski

